

l'éducation

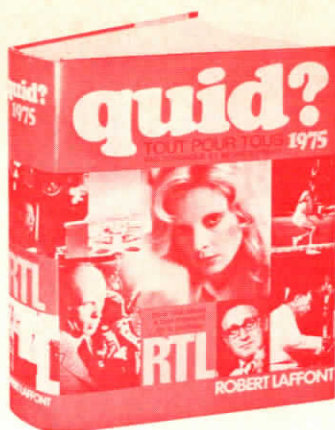
2,50f



JOYEUSE ANNÉE A NOS LECTEURS

■ langues vivantes ■ 10% pour un voyage ■ recherche pédagogique et politique ■ cadeaux, loisirs pour les fêtes ■ n° 229 ■ 19 décembre 1974

quid?



1975

QUID 75 ? c'est la nouvelle édition de l'encyclopédie annuelle QUID, un best-seller qui dépasse chaque année les 200 000 exemplaires. QUID 75 ? ce sont des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques, d'informations concises et précises sur les questions-clefs de notre époque, en un seul volume, maniable et facile à consulter (grâce à un index de 18 000 mots-clefs).

quid 75 : une curiosité insatiable

- Quelles sont les plus grandes constructions faites par les animaux ?
Qu'est-ce qu'une Sicav ?*
- Quel est le nombre de tiercés possibles dans le désordre pour 17 chevaux ?
A quelle vitesse votre voiture consomme-t-elle le moins d'essence ?
Quels effets entraîne l'abaissement de la majorité à 18 ans ?
Qu'est-ce qu'un œuf "frais" ?*
- De quelle distance avancent les glaciers chaque année ?
Combien y-a-t-il d'écrivains en France ?
Quelles sont les origines de la pop-musique ?
Combien de prêtres renoncent-ils à leurs fonctions ?*
- Quelle commission maximale peuvent prendre les agents immobiliers ?
Quelle était la ville la plus peuplée en 1800 ?
Combien d'étoiles peut-on voir à l'œil nu ?
Que représente la fraude fiscale en France ?
Qu'est-ce que le canara ?
Quel fut le plus court ministère de la IV^e République ?
Combien y-a-t-il eu de tentatives de piraterie aérienne en 1973 ?
Quand est né le trampoline ?*

quid 75 : encore du nouveau

Le fantastique et la science-fiction au cinéma mais aussi les grands westerns, les mouvements littéraires, les faussaires de l'art, le cirque, l'art japonais et l'art précolombien, la prévision des séismes, les calendriers égyptien et maya, les animaux qui parlent et ceux qu'on utilise pour la guerre, la régénération chez les êtres vivants, le monde du rêve, la médecine en Chine, l'utilisation stratégique des satellites, la réforme liturgique dans l'église catholique, les motions de censure sous la V^e République, la responsabilité des maires, l'éducation sexuelle, les dons d'organes, comment économiser sur le chauffage, les langues "sifflées", le poids économique de l'industrie automobile, des listes de champions sportifs, l'évolution boursière en France depuis 1958, les emprunts russe et chinois, l'impôt négatif, la vie à bord d'un sous-marin nucléaire, le système des prix agricoles, le problème des eaux territoriales, les caractéristiques de la fraîcheur d'un poisson, les déchets radioactifs, les nouvelles sources

d'énergie, les échanges de la France avec les pays de l'Est et avec la Chine, les prix comparés de grandes villes et capitales...

QUID 75 ? c'est à la fois une indispensable mémoire de secours, un ouvrage de distraction aux renseignements cocasses et un irremplaçable instrument de culture.

QUID 75 ? c'est un livre qui "dépanne" en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'une discussion, d'un jeu télévisé, d'un rallye, que l'on ait une référence à chercher, un examen à préparer ou des mots croisés à terminer, que l'on soit en famille, au bureau, entre amis, en vacances.

QUID 75 ? Ce sont des sections pratiques consacrées aux problèmes de la vie quotidienne : les formalités, les droits et les devoirs de chacun, les carrières, la législation du travail, les vacances, le logement, les impôts, les moyens de défense du consommateur, les régimes alimentaires, les équipements ménagers...

QUID 75 par D. et M. Frémy

Éditions Robert Laffont - 1456 pages. Illustré, cartes en couleurs, couverture cartonnée en couleurs

QUID 75 est chez tous les libraires, 74 F.

quid 75 : c'est un merveilleux cadeau

3 championnat de France de mots croisés 1974-1975

4 sur votre agenda

6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

8 des langues pour l'Europe, par Pierre-Bernard Marquet

9 Bretagne : l'Université coopère avec l'Industrie, par Job de Roince

10 l'Europe absente de nos écoles, par Catherine Bousquet

11 on le dit, on ne le dit pas

12 dans les publications officielles : au B.O. : professeurs agrégés et certifiés, par René Guy ; au J.O. : permutations d'instituteurs, classes de neige

cette école innombrable

14 deux jours pas comme les autres, par Jean-Pierre Vélis

17 documentation : à l'école élémentaire, par Pierre Ferran et Jean-Rémy Julien

18 langage : cachez ce mot (suite), par Monsieur Nicolas

19 un problème par semaine : pourquoi la recherche pédagogique ? par Louis Legrand

24 vous avez la parole : retour au lycée, par M. Chassain ; un transfert lourd de sens, par un groupe de professeurs de l'ENSEPS ; courrier des lecteurs

joyeuse année à nos lecteurs

28 tout est permis dans la caricature... par Josane Duranteau

31 les armes de l'humour, par Pierre Ferran

32 ce monde aux splendeurs diverses, par Josane Duranteau

34 des disques avant toute chose, par Georges Rouveyre

36 pour les plaisirs de vos regards : théâtre, par Pierre-Bernard Marquet et Raymond Laubreaux ; cinéma, par Etienne Fuzellier ; expositions, par Jacques Baron

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

photos - couverture et p. 27 : Germaine Lot ; p. 28 : Georges Martin/Rapho ; p. 34 : Marcel Simonet/Rapho ; p. 38 : Richard Frieman/Rapho ; p. 37 : Claude Angelini et Karen Rencurel.

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. : 260-39-26, poste 312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les collèges d'enseignement général et collèges d'enseignement secondaire de Paris et de tous les départements de la région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.



LA PEINTURE SUR TISSUS activité d'éveil de la maternelle à la classe termi- nale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE 74

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

marqueurs et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.

Gamme de coloris : marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs

pastels **FINART**

Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

COURS AUDIO-VISUELS

Des cours de peinture sur tissus et de sérigraphie sont présentés 3 fois par semaine au magnétoscope.

Cette série sera complétée par des films illustrant toutes les activités manuelles.



LEPRINCE S.A
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

championnat de France de mots croisés 74-75

question sélective

La question sélective est facultative. Son seul but est de départager les ex aequo dans les groupes de concurrents ayant réalisé 0, 1, 2... fautes dans l'ensemble des 5 grilles du championnat.

C'est une grille de mots croisés 7 x 8, donnée blanche et à compléter, sans définitions, par les concurrents eux-mêmes, à partir de deux mots de base à choisir et à placer comme il est précisé ci-dessous.

construction de la grille

Mots de base

Choisir dans les 5 grilles du championnat, un mot de 7 lettres et un mot de 8 lettres, chacun étant indifféremment horizontal ou vertical. Sans en modifier l'orthographe, placer dans la grille sélective : — le mot de 7 lettres horizontalement, — le mot de 8 lettres verticalement, de façon qu'ils se croisent sur une de leurs lettres.

Construction proprement dite

Compléter la grille sélective, à la manière habituelle des mots croisés, avec des mots de 2 lettres au moins et de 8 lettres au plus et des cases noires en nombre et à des emplacements laissés au choix des concurrents.

- Lecture horizontale de gauche à droite, lecture verticale de haut en bas.
- Pas de mots inversés ni en désordre.

Choix des mots

Seuls les deux mots de base sont extraits obligatoirement des grilles. Tous les autres doivent figurer dans le **Lexique du mots-croisiste**, quels qu'ils soient, c'est-à-dire y compris sigles, abréviations, mots composés à prendre en entier, etc.

Les seules formes orthographiques permises sont celles utilisées dans le lexique avec les possibilités suivantes, si elles sont utilisables en tout purisme :

- féminins, pluriels et féminins-pluriels,
- participes présents et passés, à l'exclusion de toutes les autres formes de conjugaison.

classement

Les cases de la grille étant supposées numérotées comme dans la grille ci-dessous, noter les numéros des cases noires, à la suite les uns des autres et dans leur ordre numérique croissant pour obtenir, par exemple, un groupe de numéros tel que « 9, 17, 24, 38, 43, 50 » qui sera inscrit sur le bulletin-réponse final.

Le classement sera assuré par la compa-

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35
36	37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48	49
50	51	52	53	54	55	56

raison des groupes, les meilleurs étant ceux dont les numéros seront successivement les plus grands : un premier classement se fera sur le premier numéro des groupes, un second sur le deuxième numéro, et ainsi de suite.

Exemple : « 9, 17, 24, etc. » sera mieux classé que « 8, 17, 24, etc. » ou que « 9, 16, 24, etc. », ou que « 9, 17, 22, etc. ».

Si deux groupes ont un nombre différent de numéros (donc de cases noires) et que tous les numéros du plus court soient identiques aux premiers numéros du plus long, c'est le plus court qui sera le mieux classé.

Exemple : « 12, 25, 39, 48 » sera mieux classé que « 12, 25, 39, 48, 53 », mais moins bien, comme nous l'avons vu, que « 12, 25, 39, 50, 53 ».

départage

Les ex aequo seront départagés d'après le nombre maximum de C puis, en cas d'ex aequo restants, de H, puis de O, puis de I, puis de X, contenus dans la grille.

nota important

- La grille sélective est strictement personnelle. Plusieurs membres d'une même famille peuvent concourir individuellement à condition que leurs grilles sélectives diffèrent au moins par l'un des deux mots de base.
- La grille sélective est, rappelons-le, facultative. Elle n'est donc pas éliminatoire et ceux qui ne l'auront pas résolue, qui l'auront résolue à partir d'un ou deux mots de base faux, qui n'en auront pas respecté le règlement ou qui en présenteront des solutions identiques ou voisines travaillées en commun, seront classés d'office à la fin de leur groupe et, si le palmarès l'exige, départagés par tirage au sort.

Toute correspondance relative au championnat et au lexique est à adresser à :

Le mots-croisiste

B.P. n° 7 - 77240 Cesson - France

Contrairement à ce que nous annonçons dans le numéro 228 du 12-12-1974, la date limite d'envoi du bulletin d'inscription avec grille n° 1 (numéro 217) est encore une fois reportée du 18 décembre 1974 au 17 février 1975.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelin, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca.
documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Frank Marchand, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvrier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.
membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

conférences

■ **La Société française de psychologie adlérienne** organise son cycle annuel de conférences à l'ancienne faculté de médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine, 75005 Paris. Ces conférences auront lieu les lundis 6-13-20 et 27 janvier, 3 et 10 février 1975, à 21 heures, salle Henri-Roger (à côté de la bibliothèque). Thème général : « Relation interpersonnelle et santé mentale ». Pour le programme s'adresser à : Dr H. Schaffer, Société française de psychologie adlérienne, 28, rue des Archives, 75004 Paris.

journées d'études

■ **Les journées nationales audiovisuelles organisées par le CRDP de Clermont-Ferrand** (cf. l'éducation n° 223 du 31-10-1974) qui devaient avoir lieu les 20, 21 et 22 novembre 1974, sont reportées aux 15, 16 et 17 janvier 1975.

stages

■ **Session UFCV sur l'animation et la vie des groupes.** Du 26 au 31 décembre, au CREPS de Vichy. Elle sera consacrée à l'étude des phénomènes de vie de groupe et à l'apprentissage des différentes méthodes d'animation. Cette formation est ouverte en priorité aux animateurs socio-culturels, mais elle concerne également les enseignants et les travailleurs sociaux, ainsi que toute personne ayant à connaître et à maîtriser les mécanismes et les lois qui régissent la vie des groupes culturels ou de circonstances. Montant des frais du stage : 400 F, possibilité de bourses. Renseignements et inscriptions : UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), 13, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand. Tél. : 92-04-42.

■ **Formation d'animateurs socio-éducatifs et spécialement destinés au milieu rural.** Un mini-cycle comprenant cinq stages est prévu pour 1975, le premier du 27 janvier au 2 février. Ces stages, agréés CAPASE, sont réservés en priorité aux animateurs travaillant en milieu rural, mais restent ouverts aux non-capasiens et aux non-ruraux. Frais de participation : 12 F par jour, remboursement à 50 % du déplacement SNCF, pour plus de 100 km du lieu du stage. Pour tous

renseignements et inscriptions : Institut national d'éducation populaire, département des stages et de la formation, 78160 Marly-le-Roi.

formation continue

■ **Cycle de formation professionnelle des enseignants et des formateurs,** organisé par l'Institut supérieur de pédagogie. Il est constitué de trente séances de trois heures chacune (modules); chaque module vise un objectif spécifique. Ces séances sont regroupées en quinze journées de deux modules et fonctionnent tous les lundis du 6 janvier au 5 mai 1975. Pour tous renseignements : Institut supérieur de pédagogie, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-54-82.

revues

■ **La hulotte** (directeur Gilbert Nizet - 6, rue Saint-Bernard, 08200 Sedan — Abonnement annuel pour 10 numéros) est éditée par la Société départementale de protection de la nature des Ardennes. Tous les articles illustrés figurant dans chacun de ses numéros de quarante pages ont comme but commun de faire connaître, et par là mieux aimer et respecter, la faune et la flore nationales ou locales. Cette revue devrait largement figurer dans les bibliothèques scolaires, qu'il s'agisse des écoles élémentaires ou des CES. Des numéros ont été successivement consacrés aux arbres, aux nichoirs pour oiseaux, aux champignons, aux animaux protégés, aux petits habitants des mares, etc.

■ **Faits et chiffres** (numéro hors série du **Nouvel Observateur**, 1974, 12 F). Aide-mémoire de l'actualité économique, ce cahier de cent-vingt pages rassemble, en une cinquantaine de rubriques, des résumés d'articles et d'études parus durant l'année sur les sujets qui ont le plus fréquemment sensibilisé l'opinion. Conçu comme un outil de travail, ce cahier assortit les extraits et les citations se rapportant à chacun des sujets traités de tableaux chiffrés qu'il est utile de connaître et dont on peut avoir besoin à tout moment.

■ **Réadaptation** (revue mensuelle, 10, rue de Sèvres, 75007 Paris) a consacré son dernier numéro (212) aux « adolescents atteints de troubles psychiques ». Des médecins, des psychologues et des

assistants sociaux s'y efforcent de répondre à certaines questions particulièrement préoccupantes : quelle attitude prendre devant de tels adolescents ? quels sont les thérapeutiques, les moyens, les résultats qu'on peut espérer, les établissements dont nous disposons ? Des études sont aussi consacrées aux Centres médico-psycho-pédagogiques, aux hôpitaux de jour et à d'autres établissements spécialisés, de même qu'au devenir professionnel de ces jeunes et aux stages professionnels chez l'artisan. Le numéro est complété par une liste d'adresses utiles (CMPP, établissements à séjour partiel ou continu, ateliers protégés et centres d'aide par le travail, établissements de cure pour lycéens et étudiants, associations).

■ **Le Monde de l'éducation** (revue mensuelle, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09). Après d'autres « suppléments » ou « compléments » mensuels (**Le Monde diplomatique**, **Le Monde philatélique**), notre confrère quotidien, **Le Monde**, vient de publier, fin novembre, le premier numéro d'une nouvelle revue, qui entend s'adresser à tous ceux que concerne l'éducation, enseignants, parents et jeunes, travailleurs qui doivent compléter leur formation. Dans un temps où il semble que les problèmes éducatifs ne sont plus guère au premier rang des préoccupations — ce qu'on ne peut que regretter —, cette publication peut être saluée comme une preuve de « confiance malgré tout ». Plus on parlera, plus on écrira sur l'éducation, plus les choses auront chance de changer. A côté d'une enquête sur les nouvelles constructions scolaires, d'une étude importante sur le problème de l'égalité des chances, on trouvera, entre autres dans ce numéro, de nombreuses informations sur les systèmes scolaires étrangers, la vie de la classe, les livres et revues, les universités et la formation continue.

théâtre

■ **La fabuleuse histoire de Clair de neige** : conte musical pour enfants au théâtre Charles de Rochefort, 64, rue du Rocher, 75008 Paris. Ce spectacle est habilité par le ministère de l'Éducation et est destiné aux enfants des écoles primaires. Frais de participation pour les collectivités : 5 F par enfant (10 % de cette somme sont donnés à l'établissement intéressé). Frais de participation pour les individuels : 8 F pour les

enfants, 15 F pour les adultes. Les représentations ont lieu les lundi, mercredi et jeudi à 14 heures précises. Pour tous renseignements et réservations : théâtre Charles de Rochefort, 64, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 522-08-40.

cinéma

■ **XI^{es} Rencontres « Film et jeunesse ».** Du 26 décembre au 2 janvier, à Cannes, au palais des Festivals. L'axe central de ces XI^e Rencontres sera la table ronde quotidienne. Durant près de trois heures, les trois films de la veille seront analysés le plus souvent avec la participation des réalisateurs, mais également avec le concours, chaque jour différent, d'une personnalité de la profession (comédiens, producteurs, réalisateurs, etc.) Des ateliers de discussion libre, des rencontres et la rédaction quotidienne d'un journal compléteront l'animation. La sélection permettra de voir et de discuter environ quarante films venus de trente pays. Renseignements : secrétariat général Yves Bes, B.P. 796, 78017 Grenoble Cedex.

exposition

■ **Au CRDP de Dijon : « Livres pour la jeunesse de France et d'ailleurs ».** Jusqu'au 10 janvier 1975, cette exposition présentera un large éventail de la production française et étrangère de ces dernières années dans ce domaine. Depuis deux ans, une Commission sur la littérature de jeunesse travaille régulièrement au CRDP et elle a apporté une contribution active à la mise en œuvre de l'exposition. Elle s'adresse en premier lieu à des enfants ; il apparaît donc important que ce souci se traduise par le choix du mobilier lui-même ; les livres seront exposés sur des présentoirs adaptés à la taille du jeune public. Une des préoccupations a été que les livres soient replacés dans un contexte vivant, que les jeunes lecteurs ne soient pas simplement des consommateurs de livres, mais qu'à partir de la lecture, ils créent, ils jouent, ils rêvent... Autour et à partir de cette exposition, une animation variée a été mise en place : théâtre, contes, ateliers de création, discussions, montages audiovisuels, constitueront une sorte de prolongement à l'exposition. Cette exposition est ouverte à tous. Pendant les heures de travail scolaire, les enseignants qui souhaitent y conduire

leurs élèves pourront prendre contact avec M. Venot, CRDP, Centre universitaire de Montmuzard, boulevard Gabriel, B.P. 490, 21013 Dijon. Tél. : 30-83-92, poste 57.

vacances, loisirs

■ **Ski nordique en Auvergne**, organisé cet hiver par les trois associations : Vacances Auvergne Limousin, Vacances promotion et Villages vacances familles. Deux formules sont proposées : villages « pieds dans la neige », altitude 1 150 à 1 350 m, « relais de neige », altitude 600 à 900 m, neige au maximum à une demi-heure de voiture ou autocar. Dans les deux cas, il est possible de louer sur place le matériel ski. Deux exemples de tarifs : formule « pieds dans la neige », deux pièces pour quatre/cinq personnes : 580 F la semaine à Noël ; dans la formule « relais de neige », studio : 400 F pour la semaine de Noël (comprenant encadrement sportif). Pour tous renseignements : Vacances Auvergne Limousin : M. Huchet, 46, boulevard Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 93-08-75. — Vacances promotion : M. Mura, 150, boulevard de la Villette, 75009 Paris. — Villages vacances familles : Mlle Euzet, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, Paris. Tél. : 538-52-12.

■ **Séjours de ski pour les jeunes de dix à vingt-cinq ans à 60 km de Nice.** L'association Vie nouvelle et loisirs organise pour les comités d'entreprise, les associations de parents d'élèves, les écoles et lycées des séjours de ski. Certaines organisations possédant déjà leur matériel de ski, ou leur personnel éducatif, un forfait « à la carte » est proposé. Pour tous renseignements : Vie nouvelle et loisirs, station de ski La Colmiane (06420). Tél. : (93) 02-83-47.

■ **Le Centre de coopération culturelle et sociale nous informe qu'il dispose encore de places** dans chacun de ces centres de ski pour Noël, dans les différentes tranches d'âge allant de six à trente ans. Pour tous renseignements : CCCS, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

■ **Sérigraphie.** Du 27 décembre au 2 janvier 1975, en Dordogne (Périgord noir). Les participants apprendront à utiliser ce procédé d'impression : dans les arts graphiques, dans la décoration, dans la création artistique, dans une collectivité

comme moyen rapide et à moindre frais de fabriquer des supports publicitaires (affiches, prospectus, impression sur tee-shirts, adhésifs, etc.) Frais de participation : 360 F, comprenant les frais d'enseignement, les frais d'hébergement et de nourriture, l'adhésion STAJ et l'assurance. Renseignements : STAJ, 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62 et 355-18-12.

■ **Le calendrier 1975 de l'Ecole nationale de voile** vient de paraître. Il comporte, comme les années précédentes, un large éventail de stages de durée et de niveaux divers, ouverts non seulement aux jeunes intéressés par l'enseignement de la voile, mais aussi à toutes les personnes désireuses de s'informer ou de se perfectionner tant dans le domaine de la pédagogie de la voile que sur le plan de la pratique du dériveur ou de la croisière. Ce calendrier peut être consulté dans les Directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports ou demandé à l'Ecole nationale de voile, Beg-Rohu, 56510 Saint-Pierre-Quiberon. Dans les deux cas, joindre deux timbres à 0,80 F pour frais d'envoi.

■ **Etrennes et cadeaux 1975.** L'association Loisirs jeunes a sélectionné livres, disques, jeux et jouets pour les enfants. Ce choix a été effectué par des critiques spécialisés représentants des organisations professionnelles concernées, parents et éducateurs. Les motifs ayant déterminé les choix sont indiqués après chaque production. Prix : 6 F. Loisirs jeunes, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

notez aussi

■ **L'association France-Pologne** s'attache depuis trente ans à faire mieux connaître aux Français les divers aspects de la culture polonaise et œuvre au développement de l'enseignement de la langue polonaise en France. Elle évoque, à l'aide d'expositions, de conférences, de projections de films, les grandes figures de ce pays. La revue **France-Pologne**, éditée par l'association, permet de mieux connaître, en leur actualité, les faits positifs de la coopération franco-polonaise dans tous les domaines. En outre, le service voyages de l'association est à la disposition de tous pour fournir renseignements et documentation et préparer tout voyage ou séjour en Pologne. Association France-Pologne, 13, rue Paul-Lelong, 75002 Paris. Tél. : 260-00-21.

**AU SOMMAIRE
DU NUMÉRO DE DECEMBRE**

Sèvres
au passé et au présent



Les Maitres-verriers



Histoire de l'Art
au microscope



Un triptyque de 1601
livre ses secrets



Un musée des pressoirs
à Epernay



Les lucarnes
de l'infini



Foire de Toulouse

Et nos rubriques habituelles :
les expositions, les livres d'art,
les ventes aux enchères

En vente (10 F le numéro)
chez les marchands
de journaux
ou à défaut
57, avenue d'Iéna
Paris (16^e)

Abonnement : 96 F
(12 numéros)

Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

Joindre 2 F en timbres
pour frais d'envoi

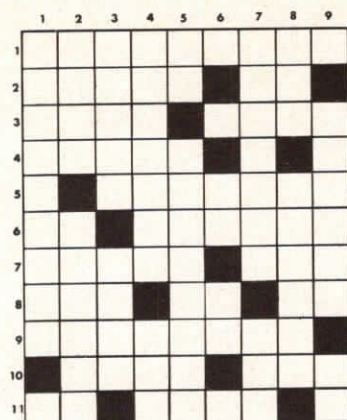
mots croisés

par Pierre Dewever

échecs

par Jacques Négro arbitre

problème 171



Horizontalement. 1 - Un dragueur peut l'entraîner hors de son cours. 2 - Conduite intérieure permettant de circuler sans permis spécial - Grecque naturaliste. 3 - Base de calculs - La même chose. 4 - Se marque quand on a gagné un point. 5 - Un air bien connu de Panisse. 6 - Quartier central de Bratislava - Jeu de chevaux se transformant souvent en dada. 7 - Couteau avec lequel il peut être question de Manche - Epoque. 8 - Passé par l'exécuteur des hautes œuvres ou des basses besognes - Personnel - Le bœuf bourguignon y regarde passer les trains. 9 - Ressentir. 10 - Possessif - Fin ou gros suivant la farce. 11 - Juge du café de la Paix - Contrôle de bagage.

Verticalement. 1 - Il met au four des plats préparés avec art. 2 - Héros danois - Comme l'échine des inconditionnels. 3 - Plus large dans la cité de Jules Verne que dans celle de Balzac - Dans le Cher. 4 - Permet le rapprochement entre personnes qui, sans elle, se voient d'un mauvais œil - Au-delà des limites permises entre sportifs en blanc. 5 - Conjonction - La meilleure solution pour faire disparaître un bleu. 6 - Personnel - Deux lettres pour une enveloppe. 7 - Provoquer - Point de départ de la course au soleil. 8 - Leurrée - Exposer des pensées. 9 - Attaquées par des rongeurs - Pénétré.

solution du problème 170

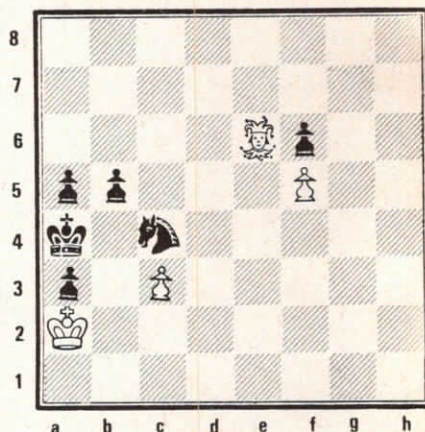
Horizontalement. 1 - Bécasseau. 2 - Américain. 3 - Ne - Emeu. 4 - Dru - Il - Au. 5 - Oisillons. 6 - Ut - Siège. 7 - Lest - Mite. 8 - Is - Ev. 9 - Amenées. 10 - Riment - Po. 11 - Ere - Soir.

Verticalement. 1 - Bandoulière. 2 - Emerites - Ir. 3 - Ce - Us - Ame. 4 - Are - Isthme. 5 - Simili - En. 6 - Scellements. 7 - Eau - Ogive. 8 - Ai - Anet - Epi. 9 - Unaus - Essor.

problème 7

" le duel "

Un problème en « cinq coups » est toujours riche d'enseignement. Celui-ci, assez facile, est un curieux duel d'un Fou blanc et d'un Cavalier noir.



Les blancs jouent et font mat en cinq coups (4 + 6 pièces)

• Dix points pour la clé et les variantes.

Envoi des solutions à
Jacques NEGRO « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 2 janvier 1975.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernière rubrique, les perturbations dans l'acheminement du courrier nous ont entraîné à modifier le règlement du concours « ces merveilleux fous du problème d'échecs ».

La date limite d'envoi des solutions des problèmes 3 (N° 221 du 17-10-74), 4 (n° 223 du 31-10-74); 5 (n° 225 du 21-11-74) et 6 (n° 227 du 5-12-74) est repoussée jusqu'au 25 décembre.

DES LANGUES POUR L'EUROPE

CHARLES QUINT disait : « Quand je veux parler aux chevaux, je parle allemand ; quand je veux parler aux femmes, je parle italien ; quand je veux parler aux hommes, je parle français ; quand je veux parler à Dieu, je parle espagnol. » C'est par cette anecdote sur celui qui fut « un grand Européen à sa manière », que Louis Urrutia, président de la Société des langues néo-latines, a conclu son allocution au Colloque international « Langues et constructions européennes » organisé au début de décembre par la Confédération des travailleurs intellectuels de France et l'Association linguistique franco-européenne.

Louis Urrutia entendait, évidemment, que dans l'Europe en difficile construction, une connaissance plus complète par chacun de plusieurs langues était un impératif de première importance. Son rapport, en effet, sur la situation actuelle, n'était guère optimiste. Malgré les recommandations des ministres de l'Education de l'Europe des Six — du 25 janvier 1969, précisant que « la connaissance des langues vivantes n'est plus aujourd'hui un luxe réservé aux membres d'une élite, mais un instrument d'information et de culture que tous doivent pouvoir posséder » —, les Etats ne sont guère, jusqu'ici, sortis de leurs traditions et de leurs routines.

La tendance générale est au monolinguisme et à l'enseignement d'une seule langue vivante obligatoire, surtout « dans les grands ensembles et les pays anciens, vastes et peuplés ». Seuls échappent à cette « règle » les pays du Bénélux, pays « charnières », ou naturellement bilingues ou trilingues. L'inquiétant est que cette tendance est attribuée « à une certaine facilité administrative » et à « une vaine croyance en une fictive hiérarchie des valeurs entre les diverses langues vivantes, une hiérarchie établie selon des critères mythiques et irrationnels qui ne résistent pas à un examen scientifique sérieux de linguistes avertis ».

Pour ne balayer que devant notre porte, il suffit de constater que, dans

l'enseignement secondaire français, l'anglais domine en première langue avec plus de 80 %, devant l'allemand (16 %), l'espagnol (2,9 %), les autres langues étant, comme on dit, « voisines d'épsilon ». En seconde langue, l'allemand (38 %) devance l'espagnol (35 %), l'anglais (20 %) et l'italien (7,7 %). **l'éducation** a plusieurs fois eu l'occasion de déplorer cette situation, et en particulier le discrédit qui, malgré quelques progrès, continue à s'attacher à des langues comme le portugais, l'arabe ou l'hébreu (cf. notre dossier n° 187 du 25-10-1973).

Il faut aller plus loin que ce constat, et peut-être chercher à développer des motivations nouvelles pour l'étude des langues. C'est ce qu'a tenté de faire ce colloque. Sans doute on a continué d'exalter les avantages « culturels » du plurilinguisme, et en insistant avec raison sur l'égalité (dans leur diversité) des littératures et des pensées européennes, et sur leur complémentarité. Nous sommes tous les « fils » de Shakespeare, de Molière, de Goethe, de Dante, de Cervantès et de bien d'autres, et notre dette ne connaît pas de frontières.

Mais il a aussi été fait appel à des raisons sociales et économiques, au tourisme d'abord qui ne peut avoir de valeur authentique que s'il est aussi contact humain — donc conversation — avec des étrangers,

et au commerce : « Pour bien vendre, il faut vendre dans la langue du pays », a déclaré le professeur Dante Graziosi, président de l'Institut italien pour le commerce extérieur, et non seulement pour connaître la réglementation législative, mais aussi, par l'intermédiaire de cette langue, l'« esprit », la psychologie du « client ».

Cela revient à dire, et ce n'est pas sans intérêt, que les langues vivantes ne peuvent plus être considérées comme un canton des études dites littéraires, et qu'elles doivent être apprises par tous, même et peut-être surtout par les scientifiques, les techniciens... et les commerciaux. Il fallait, certes, le dire, à condition toutefois que les justifications utilitaires ne prennent pas l'avantage sur les autres. Car cela entraînerait finalement à n'enseigner qu'une langue dans la langue, nécessairement pauvre parce que purement opérationnelle. Et l'on sent bien qu'ainsi, voie de conséquence, ce plurilinguisme risquerait d'être réservé à une certaine « élite marchande » qui n'y trouverait qu'un renforcement de son pouvoir « multi-national ».

Raison de plus, sans doute, pour plaider la cause des langues vivantes, pour, peut-être, en introduire l'enseignement dès un beaucoup plus jeune âge, et pour l'étendre, ainsi, à la plus large population scolaire possible — même s'il faut le faire au détriment de disciplines jugées traditionnellement plus nobles. Car les langues sont un outil sans lequel, bien souvent, rien d'autre n'est facile ni possible.

Des langues, donc, pour l'Europe, et surtout pas une langue unique ou même l'usage de deux langues de grande communication : « Dans mon esprit, a dit Sadi de Gorter, délégué permanent des Pays-Bas auprès de l'Unesco, ministre plénipotentiaire chargé des Affaires culturelles à l'ambassade des Pays-Bas à Paris, l'Europe de demain doit être l'addition de nos particularismes. » Beau programme, mais réalisé quand ?

Pierre-Bernard Marquet

Les Etats généraux des CET ont été convoqués le 15 décembre à Paris, à l'appel des comités des collégiens de CET de la région parisienne et de province. Ils répondent à l'inquiétude des jeunes pour leur avenir professionnel ; en effet, 300 000 jeunes de moins de vingt ans (dont 65 % de jeunes filles) sont demandeurs d'emplois, et beaucoup de jeunes sortant des CET sont chômeurs avant même d'avoir travaillé. Ces Etats généraux visent à constituer une organisation indépendante, de type syndical, qui défende les intérêts de ces jeunes.

Le SNI se félicite des résultats obtenus à la suite d'une série de réunions avec le ministre de l'Education au sujet de la titularisation des instituteurs et des remplaçants. Il considère les mesures prises comme une « étape décisive ». Il s'agit de la création de 4 000 postes dans le budget 1975 et de la disparition définitive du corps des remplaçants d'ici 1980. Le recrutement actuel, nécessitant trois années minimum de service avant d'être titularisé, sera maintenu (mais freiné) jusqu'en 1976 et, à partir de cette date, tous les futurs instituteurs seront formés dans les écoles normales départementales. Pour l'application de ces mesures, la carte des établissements de formation sera revue à l'échelon départemental et interdépartemental.

Le Comité permanent de la commission française pour l'Unesco précise qu'il a partagé l'émotion soulevée dans l'opinion française par certaines décisions prises par la conférence générale de l'Unesco à l'encontre d'Israël. Ces décisions ont paru lourdes de conséquences au Comité et allant à l'encontre de la vocation propre à l'Unesco visant à favoriser la coopération internationale.

Elections universitaires : nette progression de l'UNEF. Avec plus de 54 % des suffrages exprimés, l'UNEF double en effet ses voix par rapport à l'an dernier. Ces résultats portent sur cent cinq UER (20,5 % du total des étudiants inscrits), le pourcentage de votants s'est accru, passant de 24,4 % l'an dernier à 34,8 % cette année.

Bretagne : l'Université coopère avec l'Industrie

Cet article était prévu pour notre Spécial universités (28-11-1974), les perturbations du courrier ne l'ont pas permis.

Le voici donc aujourd'hui : il eût été dommage que Rennes soit absente de notre choix des « innovations ».

PENDANT trop longtemps l'Université et l'Industrie ont été deux mondes qui s'ignoraient ou qui feignaient de s'ignorer. Or, en Bretagne où le développement industriel est devenu une nécessité, car il convient d'utiliser sur place la main-d'œuvre particulièrement abondante dans cette région, on a compris que l'Université devait contribuer à ce développement en donnant à la recherche toute l'importance qu'elle doit avoir.

Mais il fallait un organisme qui serve d'agent de liaison entre les chercheurs et les industriels. Cet organisme existe désormais : c'est l'Association de liaison entreprise-université pour le développement de la recherche et de l'innovation en Bretagne. Son animateur est M. Douguet, délégué aux Relations industrielles.

« Le but essentiel de notre association, nous a-t-il déclaré, est de multiplier les relations entre les universités de Bretagne et les entreprises de telle sorte qu'elles deviennent un élément moteur du développement régional. Nous souhaitons ainsi augmenter le nombre des contrats de recherche, étudier les besoins des professions, faire connaître les débouchés offerts aux étudiants, permettre aux enseignants et aux étudiants de rencontrer les chefs d'entreprises au cours de stages, etc. Bref, nous voulons stimuler l'innovation et la créativité de l'économie régionale. Cela ne peut se faire que grâce à la recherche. »

Le programme est donc vaste et ambitieux, mais les premiers résultats obtenus ont apporté la preuve que l'Association de liaison entreprise-

université répondait à un besoin. De part et d'autre on a compris qu'il était indispensable de sortir de cet isolement qui condamnait les chercheurs et les industriels à s'ignorer alors que, logiquement, ils doivent travailler en complet accord et associer leurs efforts.

Il arrive très souvent que de petits ou moyens industriels qui ne peuvent entretenir un bureau d'études sont à la recherche d'un laboratoire auquel ils pourraient confier certains travaux. Ces laboratoires existent mais ne sont pas toujours assez connus.

C'est pourquoi l'un des premiers soins de l'Association de liaison entreprise-université a été de recenser les laboratoires universitaires, publics ou privés, qui existent en Bretagne et d'en publier la liste. Grâce à cet annuaire, les industriels bretons savent maintenant qu'il existe chez eux plus de cent laboratoires qui sont à leur disposition. Or, bien souvent, ils en ignoraient l'existence.

On cite par exemple le cas d'un directeur d'abattoir qui, désireux de mieux utiliser ses déchets et, en même temps, de moins polluer un petit cours d'eau, désirait entrer en relations avec un centre de recherche de Paris. Il ne supposait pas, en effet, pouvoir trouver en Bretagne ce qu'il cherchait. Grâce à l'Association, ce chef d'entreprise peut désormais utiliser les services du laboratoire que le Collège de France possède à Concarneau, c'est-à-dire non loin de chez lui. Or, précisément, ce laboratoire est spécialisé dans l'étude des problèmes concernant la biochimie et l'écologie.

Par ailleurs, M. Douguet a mis plu-

sieurs industriels en rapport avec des centres de recherche. Ainsi maintenant en Bretagne la liaison entre les chefs d'entreprises et les chercheurs est devenue une réalité.

Enfin l'Association vient en aide aux petits inventeurs en les aidant à trouver les partenaires dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs brevets ou de leurs idées.

Dans un autre domaine, celui de la traduction, l'Association entreprise-université a voulu venir en aide aux industriels et aux chercheurs qui, ne disposant pas de linguistes, désirent faire traduire un document : étude technique, correspondance commerciale, article de presse, etc. Pour cela, l'Association met les intéressés en relation avec des universitaires qui sont qualifiés pour effectuer ces traductions. Les tarifs demandés sont ceux de la Société française des traducteurs.

Enfin, et toujours dans le but de créer de nouveaux contacts entre les enseignants, les chercheurs et les représentants des corps économiques, M. Champaud, président de l'université de Rennes, vient d'organiser une Journée « portes ouvertes » au cours de laquelle plus de cent cinquante représentants de ces corps économiques ont pu visiter les laboratoires dans lesquels travaillent mille professeurs et quatorze mille étudiants.

« Ces mille professeurs, a dit M. Champaud, consacrent 40 % de leur temps à la recherche, ce qui équivaut à un effectif de quatre cents chercheurs. L'université mène actuellement cent treize formations de recherche ; quarante-trois contrats sont en cours avec divers organismes tels que le CNRS, le Centre de l'énergie atomique, etc. »

Faisant ensuite allusion à un texte diffusé par l'Intersyndicale des personnels de l'université, texte dans lequel l'Intersyndicale dénonce « la volonté déclarée en haut lieu d'éliminer la recherche de nombreuses universités et en particulier de celle de Rennes », M. Champaud ajoutait : « Il est vrai qu'il y a une résistance, au niveau parisien, à confier la

recherche aux universités de province. Plus de 75 % des chercheurs universitaires se trouvent à Paris. Mais des assurances m'ont été données : la recherche poursuivra son développement à l'université de Rennes. Enfin, sur le plan des crédits apportés, l'université de Rennes est en tête des universités de province. »

Enfin M. Champaud déplorait « la situation et la sous-qualification du personnel technique. Sans ce personnel, les laboratoires ne fonctionneraient pas ».

Si donc tout n'est pas parfait il faut malgré tout reconnaître que l'université de Rennes offre dans le domaine de la recherche de grandes possibilités et qu'elle met tout une gamme de services à la disposition des industriels qui s'adressent à elle.

Ainsi, grâce à la liaison de plus en plus étroite qui existe en Bretagne entre l'Université et les entreprises, trois objectifs ont été atteints : d'une part les industriels savent quels services ils peuvent attendre de l'Université ; d'autre part les chercheurs peuvent mieux orienter leurs travaux en tenant compte des besoins de l'économie régionale : enfin, les étudiants sont mieux renseignés sur les débouchés que peuvent leur offrir les industries bretonnes.

Job de Roince

L'Europe absente

TEL était le thème d'un débat organisé le 11 décembre par le Bureau d'information de la Communauté à Paris et animé par le recteur Gérard Antoine. Les participants, nombreux et appartenant aux neuf pays du Marché commun, étaient pour la plupart des professeurs du secondaire et des responsables d'édition de manuels scolaires.

Des enquêtes menées dans des établissements français et portant sur trois niveaux — choix fondamentaux des programmes officiels, attitude des enseignants, intérêt des élèves, ainsi qu'une étude détaillée du contenu des manuels scolaires — imposèrent la constatation suivante : la Communauté européenne est quasiment ignorée dans l'enseignement secondaire français, et à peine moins négligée dans les autres pays partenaires.

En effet, la place consacrée à l'étude de l'Europe dans les programmes officiels est très succincte. L'information est éparpillée au long des ouvrages et les termes utilisés, imprécis, l'obscurcissent, le terme « Marché commun » ne figure qu'une seule fois, en fin de programme de

au Conseil national de la FEN

André Henry, quarante ans, ancien instituteur issu de l'ENI de Mirecourt (Vosges), succède à James Marangé — ayant atteint l'âge de la retraite — au secrétariat général de la Fédération de l'Education nationale, telle est l'une des décisions prises par le Conseil national de la FEN des 11 et 12 décembre (36 voix pour, 4 abstentions, 22 refus de vote).

Au cours de ces mêmes assises, deux rapports importants ont été examinés. Le premier, sur les bas salaires dans la fonction publique, doit servir de base aux négociations qui s'engagent sur ce thème avec les pouvoirs publics. L'autre, « pédagogique », établi à partir de rapports régionaux, doit être le point de départ d'une vaste réflexion de la FEN non point, à proprement parler, sur un projet de réforme de l'enseignement, mais sur les grandes lignes de force qui devraient inspirer un vaste projet éducatif. Sans se dissimuler les divergences qui subsistent encore, au sein de la FEN, sur les questions pédagogiques, celle-ci espère au moins que des convergences nouvelles pourront être trouvées, et de plus nombreuses.

Sur le succès de ces deux actions, comme sur l'avenir de la FEN, André Henry est optimiste...

de nos écoles

troisième et en tant que sixième sous-titre d'un troisième titre, après la marine marchande et l'aviation. Dans un manuel de géographie de première, la communauté est traitée en quinze lignes sur les quatre pages consacrées à l'économie française.

La réticence des professeurs à traiter ce sujet fut imputée à l'insuffisance de documentation et de temps. Le manque d'intérêt des élèves soulève le plus de questions ; il fut analysé par certains participants et particulièrement par le recteur d'Orléans, Claude Durand-Prinborgne, à partir de la notion même d'Europe : « L'Europe est une entité juridique et économique essentiellement, et cette entité est difficile à percevoir avant quinze ans. De plus l'enseignement sur ce thème souffre des maux généraux qui affectent l'instruction civique : il passe par une terminologie spécifiquement économique ou institutionnelle, trop spécialisée pour le secondaire. Enfin les enseignants non plus ne sont pas préparés à ces concepts, la recherche effectuée dans les universités ne passant pas, contrairement aux autres disciplines, dans le secondaire. »

Le souhait général exprimé pour remédier à cet état de choses fut donc, en sus d'une meilleure documentation des enseignants, la possibilité pour eux d'une formation comme cela se fait, d'une façon expérimentale et ponctuelle il est vrai, en Angleterre (Sussex), où des unités pour la formation professionnelle traitant de l'Europe ont été créées au sein d'une « Open University ».

Mais surtout les participants furent unanimes sur la nécessité de multiplier les expériences de jumelages entre lycées des différents pays de la Communauté et d'intensifier l'enseignement des langues, dont l'insuffisance constitue l'obstacle principal à cette nouvelle mentalité d'« Européen » que l'on souhaite.

Catherine Bousquet

■ **Ce premier trimestre 1974-1975 n'aura donc pas vu sortir le projet de réforme de l'enseignement qui nous était annoncé**, de la maternelle à la fin du second degré et même au-delà. Il faudra attendre le printemps prochain pour qu'il soit soumis au parlement. Dans notre premier numéro de janvier dernier, parlant de 1974 comme de « l'année de la réforme », nous avons été trop « optimistes »...

■ **Et pourtant le ministre a parlé de ses intentions**. Beaucoup parlé. On pourrait même dire « pensé tout haut », avec des hésitations, des contradictions, sans que jamais un seul document écrit ait été proposé, pour réflexion ou discussion, aux interlocuteurs intéressés, en particulier aux syndicats. Il y avait jadis au Collège de France une chaire des « civilisations non écrites ». Aurait-elle été rouverte au ministère de l'Éducation ?

■ **Bien sûr, toutes les « paroles verbales » ne s'envolent pas** et tout finit peu à peu par se savoir, et le puzzle par se reconstituer. Pour l'heure, il n'a guère que l'allure d'un organigramme, assez précis sans doute, mais curieusement vide de tout contenu « pédagogique ». Est-ce cela, la « réforme » ?

■ **Il faut dire, en effet, que la pédagogie ne paraît plus, quoi qu'on en dise, très à l'honneur à la rue de Grenelle**. On se souvient des commissions, depuis quelques années mises en place, pour étudier et surtout repenser les contenus des enseignements. Elles sont mortes ou moribondes.

■ **La commission des mathématiques — qui a certes beaucoup travaillé, mais avait-elle terminé sa tâche ? — n'a plus de président depuis des mois**. André Lichnerowicz, qui a démissionné, n'a pas été remplacé.

■ **La commission du français, que présidait Pierre Emmanuel, a permis la publication de nouvelles instructions pour le premier degré**. On attend toujours des informations sur ses travaux concernant le second degré. Mais privée, par démission, de certains de ses éléments parmi les plus dynamiques, elle a bien l'air d'être entrée en hibernation.

■ **La commission Lagarrigue — pour les sciences physiques et chimiques — vient, de son côté, de traverser la Seine**. Au départ rattachée au ministère lui-même, elle est passée sous la houlette de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, ce qui ne peut guère passer pour une promotion. Quant au « quatrième mousquetaire », la commission prévue pour la biologie, dont on connaissait le président, M. Bergerat, professeur à l'université de Paris-Orsay, elle ne s'est jamais encore réunie.

■ **On sait cependant qu'une cinquième commission vient d'étudier — en quinze jours — les programmes des « activités polytechniques »** (physique, travaux manuels éducatifs...) prévues pour les futures classes de sixième et cinquième. Mais on ne s'est pas encore inquiété de savoir quels professeurs, et comment formés, seraient chargés de cette nouvelle discipline.

■ **Du côté de la formation permanente**, dont la direction est récemment passée d'un pionnier spécialiste de la question, Raymond Vadier, à un énarque, administrateur civil, Gilbert Marc, précédemment chargé de la gestion des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire, on sait au moins que les conférences de presse données, sous la précédente direction, une fois par mois aux journalistes spécialisés, ont disparu.

■ **Que tout ceci n'empêche pas nos lecteurs de passer de bonnes vacances**, en se chauffant de leur mieux dans leur propres appartements (ou hôtels et chalets), puisqu'elles ont été prolongées pour économiser le combustible des établissements scolaires. **A notre prochain numéro donc, le 9 janvier 1975 !**

au B.O.

professeurs agrégés et certifiés

tableau d'avancement pour 1975-1976

Les décrets n° 72-580 et n° 72-581 du 4 juillet 1972 ouvrent aux maîtres non agrégés ou non certifiés, une possibilité — limitée — d'accès au grade de professeur agrégé et de professeur certifié, avec tous les avantages attachés à ce grade.

Reportons-nous aux textes. D'abord, à l'article 5 du décret 72-580 (professeurs agrégés).

Les professeurs agrégés sont recrutés :
1° parmi les candidats qui auront satisfait aux épreuves de l'agrégation,
2° dans la limite d'une nomination pour neuf nominations prononcées l'année précédente dans une discipline au titre du 1° ci-dessus, parmi les professeurs certifiés âgés de quarante ans au moins, justifiant de dix années de services effectifs d'enseignement dont cinq dans ce grade. Ils sont choisis parmi les candidats inscrits sur un tableau d'avancement arrêté chaque année par le ministre après avis du collège des inspecteurs généraux de l'instruction publique de la discipline concernée et de la commission administrative paritaire nationale des professeurs agrégés sur la proposition des recteurs, de l'autorité compétente pour les personnels affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, du chef de service, en ce qui concerne les personnels enseignants détachés.

Examinons également l'article 5 du décret 72-581 (professeurs certifiés).

Les professeurs certifiés sont recrutés :
1° parmi les candidats qui auront satisfait aux épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré,
2° dans la limite d'une nomination pour neuf nominations prononcées l'année précédente dans une discipline au titre du

1° ci-dessus, parmi les enseignants titulaires possédant la licence dans l'une des disciplines dont la liste est fixée par arrêté ou un titre ou diplôme jugé équivalent. Les intéressés doivent être âgés de quarante ans au moins et justifier d'au moins dix années de services effectifs d'enseignement dont cinq en qualité de titulaire. Ils sont choisis parmi les candidats inscrits sur un tableau d'avancement arrêté chaque année par le ministre après avis du collège des inspecteurs généraux de l'instruction publique de la discipline concernée et de la commission administrative paritaire nationale des professeurs certifiés, sur la proposition des recteurs, de l'autorité compétente pour les personnels affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, du chef de service, en ce qui concerne les personnels enseignants détachés.

avancement au grade de professeur certifié

Une longue circulaire n° 74-431 du 25 novembre 1974 (B.O. n° 44) définit la procédure d'élaboration du tableau d'avancement pour la rentrée scolaire 1975-1976.

■ qui peut être candidat ?

● Première condition

Origine et position statutaire : être enseignants titulaires et relever du ministère de l'Education, chargés d'enseignements, conseillers principaux d'éducation, professeur d'enseignement général de collège, adjoints d'enseignement, professeurs d'enseignement général de collège technique, instituteurs, conseillers d'éducation, etc. Peuvent être proposés les enseignants en activité ou en service détaché (affectation dans l'enseignement supérieur ou sur un emploi de chef d'établissement ou de censeur). Les maîtres en disponibilité ou en congé de longue durée ne peuvent pas être proposés.

● Deuxième condition

Age et services : avoir, au 1^{er} octobre 1975, quarante ans d'âge et dix années de services effectifs d'enseignement (dont cinq ans comme titulaire au ministère de l'Education). Le service militaire ou le service national ne peuvent être pris en compte dans les services effectifs. Les services accomplis en qualité de fonctionnaire stagiaire ne peuvent être pris en compte que comme services de non

titulaire. Les services de conseiller principal ou conseiller d'éducation sont considérés comme services d'enseignant. Les services de non titulaire peuvent avoir été accomplis indifféremment dans un établissement public de l'Education nationale ou dans un autre établissement d'enseignement public ou privé ou en coopération (sauf les services d'assistant à l'étranger). Les services accomplis en qualité d'élève d'un IPES et les services de surveillance comme non titulaire ne peuvent être pris en compte.

● Troisième condition

Titres. La liste des disciplines pour lesquelles un tableau d'avancement au grade de professeur certifié est établi et la liste des titres et diplômes requis au moment du dépôt de la candidature sont fixées par l'arrêté interministériel du 5 janvier 1973 complété par l'arrêté du 25 juillet 1973 et l'arrêté du 5 décembre 1973.

■ comment faire acte de candidature ?

Les personnels intéressés seront invités à faire connaître leur intention directement au recteur de leur lieu d'exercice qui leur transmettra alors une fiche de candidature imprimée.

Les fiches de candidature dûment remplies seront renvoyées au recteur par la voie hiérarchique pour le 1^{er} février 1975, délai de rigueur.

● Procédure

Les propositions d'inscription au tableau d'avancement retenues par les recteurs sont transmises au ministère. Les candidats dont le dossier n'est pas retenu au niveau de l'académie doivent être immédiatement informés de cette décision.

Sauf en ce qui concerne les chefs d'établissement et censeurs, les tableaux préparatoires par discipline sont soumis obligatoirement à la commission paritaire académique des professeurs certifiés. Un barème national permet de procéder au classement des candidats.

Les tableaux arrêtés dans chaque académie sont soumis par le ministre aux collèges des inspecteurs généraux et à la commission administrative paritaire nationale des professeurs certifiés. Un tableau d'avancement national est ensuite arrêté. La liste des candidats inscrits est communiquée aux recteurs qui devront informer les intéressés et les inviter à présenter des vœux d'affectation.

● Nomination - Titularisation - Classement

Les nominations sont effectuées par le ministre, dans l'ordre d'inscription au tableau national d'avancement. Les nouveaux certifiés accomplissent une année de stage probatoire à l'issue duquel ils sont titulaires et reclassés selon les dispositions du décret du 5 décembre 1951.

● Nombre de nominations et d'inscriptions possibles

Le nombre des inscriptions possibles ne doit pas dépasser de plus de 50 % le nombre de nominations possibles. Pour chaque discipline, une annexe à la circulaire donne le tableau des uns et des autres. Le nombre total est de 718 pour les nominations et 1 083 pour les inscriptions.

avancement au grade de professeur agrégé

Au B.O. n° 44 également, une circulaire n° 74-432 du 25 novembre 1974 précise les conditions de préparation des tableaux d'avancement au grade de professeur agrégé pour les années scolaires 1974-1975 et 1975-1976.

■ pourquoi deux tableaux d'avancement ?

Il faut rattraper le retard de la procédure, d'où la préparation de deux tableaux.

Le premier, établi pour prendre effet à compter de la rentrée scolaire de l'année 1974-1975, permettra de procéder à des nominations d'agrégés stagiaires à compter du 1^{er} octobre 1974 ; les intéressés pourront être titularisés dans le corps des agrégés à compter du 1^{er} octobre 1975.

Le second tableau sera établi quelques semaines plus tard pour prendre effet à compter de la rentrée scolaire de l'année 1975-1976 et permettra de procéder à des nominations d'agrégés stagiaires à compter du 1^{er} octobre 1975 ; les intéressés pourront être titularisés dans le corps des agrégés à compter du 1^{er} octobre 1976.

Tous les inscrits au tableau d'avancement 1974-1975 qui n'auront pu faire l'objet d'une nomination au 1^{er} octobre 1974 seront réinscrits automatiquement sur le tableau d'avancement 1975-1976 s'ils continuent à remplir les conditions exigées.

Les prescriptions de la circulaire 74-432 concernant l'accès au grade d'agrégé

sont parallèles à celles de la circulaire 74-431 concernant les promotions internes au grade de certifié.

A noter toutefois que les fonctionnaires qui, après avoir appartenu au corps des professeurs certifiés, ont été nommés dans un autre corps (exemple : professeur certifié devenu inspecteur départemental de l'Education nationale, etc.) ne satisfont plus aux conditions requises.

Le nombre de nominations possibles étant relativement peu important, il ne pourra être accueilli qu'un nombre de propositions limité (voir l'annexe à la circulaire qui donne la répartition des postes par discipline).

René Guy

au J.O.

permutations d'instituteurs

M. Sénès expose à Monsieur le ministre de l'Education qu'en ce qui concerne les permutations d'instituteurs, des réponses non concordantes sont fournies par les académies aux candidats à des permutations. Il lui demande si les permutations directes sont définitivement supprimées et quelle est la procédure utilisée pour permettre une permutation d'instituteurs, d'accord entre eux, au travers des départements français.

Réponse. — Les instituteurs titulaires et stagiaires ne peuvent demander à changer de département par voie de permutation que dans le cadre des dispositions prévues pour traiter ces demandes à l'échelon national par le recours de l'ordinateur. Ces dispositions ont été déterminées pour l'année scolaire 1973-1974 par la circulaire n° 73-357 du 24 août 1973, publiée au Bulletin officiel de l'Education nationale, n° 31, du 30 août 1973. Cette circulaire précise notamment qu'aucune demande de permutation ne peut être traitée en dehors du système électronique. Une circulaire analogue sera publiée prochainement au sujet des opérations de permutation qui seront effectuées au cours de l'année scolaire 1974-1975. En ce qui concerne les élèves-maitres sortant

des écoles normales d'instituteurs, qui ne sont pas autorisés à participer à ces opérations, il est admis qu'ils peuvent permuer directement entre eux lorsqu'ils sont en mesure d'invoquer des raisons familiales valables.

J.O. du 26 novembre 1974

classes de neige

M. Alain Vivien attire l'attention de Monsieur le ministre de l'Education sur le fait que certains enfants et leurs maitres partent en classe de neige durant la période qui englobe les congés de mi-février. Pour des raisons d'ordre pédagogique, il est nécessaire de « couper » le second trimestre scolaire par ces congés dont les dates sont d'ailleurs variables d'une zone à une autre. Jusqu'alors, la position du ministère de l'Education était de refuser que les maitres et les élèves prétendent à un congé pendant leur séjour à la neige aussi bien qu'au report du congé antérieurement ou postérieurement au séjour. Il lui demande s'il n'estime pas devoir réexaminer avec le maximum de bienveillance cette question et s'il ne lui serait pas possible d'autoriser les inspecteurs d'académies à accorder la récupération des congés au retour des séjours en classe de neige.

Réponse. — La « récupération » des vacances de février au retour des classes de neige ne peut être envisagée. D'une part l'arrêté fixant chaque année le calendrier de l'année scolaire ne prévoit aucune possibilité de dérogation. D'autre part le report de ces vacances désorganiserait le rythme scolaire sur le plan local, détruisant l'équilibre du second trimestre difficilement atteint et créant des difficultés certaines aux familles. Il convient par ailleurs de ne pas perdre de vue que si le séjour en classes de neige ne peut être assimilé à des vacances, le travail scolaire aménagé en fonction des exigences de la vie en commun et des activités physiques comporte un nombre d'heures d'enseignement inférieur à celui qui est dispensé dans les conditions habituelles et n'aboutit pas en fait à un surcroît de fatigue pour les écoliers.

J.O. du 30 octobre 1974

cette école innombrable

deux
jours

pas
comme les autres...

Deux jours dans le Cher.
Deux jours de semaine
pour 48 élèves de 4^e d'un
CES parisien et trois
de leurs professeurs.
Voyage en car,
visites de châteaux,
visite d'une ferme,
« conférence de presse »
avec un maire,
« reportage » dans
un village de potiers,
veillée de mimes,
rencontres de hand-ball
et de basket :
un programme chargé
mais un programme riche.
Du 10 % pédagogique
à rallonge, riche comme
un coq au vin, bourratif
comme un pâté
de pommes de terre.
Il faut dire que, pour
120 francs, chacun avait
— un élève le signala —
envie de « s'en mettre
plein la lampe » !

la baronne d'Aligny fait la visite commentée
de son château



le maire d'Ainay-le-Vieil
tient une conférence de presse



DORDIVES. Dans un tournant de la route, en direction de Gien, il y a une cressonnière. C'est curieux une cressonnière avec ses casiers de ciment comme des parcs à huîtres. Du haut du car on a une vue plongeante sur les hommes et les femmes au travail, courbés sur la salade comme d'autres, ailleurs, prennent soin du riz. Le car passe assez vite, mais on a quand même le temps d'en avoir un aperçu. Pourtant, la soixantaine de gosses, garçons et filles, n'a rien vu : tous, ou presque, ils regardaient ailleurs. Ça fait un peu plus d'une heure qu'ils sont partis de Paris, dans la nuit, et je crois bien qu'en fait ils n'ont pas encore vu grand chose. Sur l'autoroute du Sud, ils devaient avoir les yeux encore embrumés de sommeil. Le car fonçait vers la province, croisant les interminables files de voitures de banlieusards, pare-choc contre pare-choc, à sept heures le matin, les phares embués de crachin à la poussière.

Quarante-huit élèves de quatrième partent deux jours pour la campagne berrichonne accompagnés par trois de leurs professeurs (histoire, allemand, mathématiques). Quarante-huit Parisiens du 15^e arrondissement, du CES Staël exactement : une aventure provi-

soire, un coup d'essai dans le cadre des 10 % pédagogiques avec la bénédiction du chef de l'établissement et de l'Inspection d'académie. Un hasard ? Pas tout à fait. Le mari du professeur d'histoire, à l'origine de cette initiative, est délégué au Tourisme pour le département du Cher. Cette année la Renaissance est à leur programme ; or le Berry est riche de petits bijoux de cette époque, délicates merveilles d'architecture enchâssées dans leur écrin rural. Une excellente occasion, en somme, pour vivifier l'enseignement de la géographie, pour faire de l'histoire au concret et, pourquoi pas aussi, de l'histoire naturelle, de l'instruction civique, artistique, etc. ? Sans parler du bon bol d'air. Une excellente activité pluridisciplinaire comme on dit, activité d'éveil, découverte de l'environnement. Une bonne occasion aussi pour rappeler que Paris n'est pas la France et qu'à 300 kilomètres la vie aussi a ses droits, pose ses problèmes. La vie quotidienne, pas la touristique sur catalogue de papier glacé, aseptisée. Une initiative ambitieuse de la part des enseignants qui ne partent pas le nez au vent, mais ont soigneusement préparé ces deux jours.

interview d'un cultivateur
en présence du maire



la rencontre de hand-ball avec les élèves
du CES d'Aubigny-sur-Nère



Bien sûr, dès le départ, ça ne va sans tâtonnement, sans menues erreurs : au moment où le car traverse la forêt de Saint-Palais, un peu avant Bourges, un élève, micro en main, invite ses camarades à regarder à gauche et à droite de la route les magnifiques vergers de Saint-Maximin, célèbres par leurs alignements de pommiers et de poiriers dont la tradition remonte au XV^e siècle. Gageons tout de même que les petits Parisiens auront vu l'erreur de programmation et qu'ils ne confondront pas à l'avenir des pommes et des glands !

Cela ne va pas aussi sans petites déceptions : longtemps à l'avance on annonce que le car va passer au centre géographique de la France, au cœur du village de Bruère. Et quand il ralentit devant la petite colonne qui en indique l'emplacement symbolique, on entend des exclamations désabusées : « C'est que ça ? C'est vraiment pas grand chose le centre de la France ! » Le « parisianisme », à la vérité, tient bon. Et déjà on peut se rendre compte que ces enfants sont un peu blasés, qu'ils en savent déjà plus qu'on veut leur faire apprendre et qu'il faut vraiment en faire beaucoup pour les étonner un peu. Ils ont tout vu, tout fait.

Inutile de leur en faire accroire : le centre de la France, c'est Paris !

Tout vu vraiment ? Quand ils arrivent au château d'Ainay-le-Vieil, leur première idée n'est pas en effet de s'exclamer devant ses créneaux, ses douves, ses toits d'ardoise, la curiosité du mélange des restes d'un authentique château-fort, qu'on croirait en carton-pâte, et des délicatesses de la Renaissance plaquées comme une incongruité. Non ! Ils en ont vite fait le tour, d'un coup d'œil à la va-vite, et préfèrent se dérouiller les jambes en jouant au ballon dans le parc.

Pendant les deux jours ils verront ainsi trois châteaux, seront à chaque fois reçus par les propriétaires qui leur en feront les honneurs : Ainay-le-Vieil, Meillant, La Verrerie, trois joyaux au cœur de la France : « Ils sont moches, ces châteaux ! » s'écrie une élève. « Non, mais t'as vu ce toit ? Ils auraient pas pu mettre le clocher ailleurs : il est même pas droit ! ». Pourquoi ? Pourquoi cette réaction ? Parce que, forcément, un château ça ne peut être que Versailles ou Chambord, parce qu'« il n'y a rien à voir » dans ces châteaux « trop petits » qui ne sont guère que des résidences secondaires comme d'au-

tres, un peu plus vastes, un peu plus somptueuses, peut-être. C'est tout.

Le plus dur en fait, c'est le conditionnement. Le conditionnement de Parisien qui ne voit le monde qu'entre les jambes de la tour Eiffel (pardon : Maine-Montparnasse...), le conditionnement du bon élève qui ne regarde, n'écoute qu'en pensant au devoir qu'il devra faire. Le scolaire aussi tient bon, qui barbouille de grisaille la moindre interrogation. On ne pose pas de question pour connaître la réponse, mais pour bien remplir le questionnaire trouvé dans le dossier que le professeur a mis au point. Ce dossier devait être un guide, une aide, un support : il prend des allures d'œillères ! La « visite du maire » d'Ainay-le-Vieil est révélatrice à cet égard. L'homme, intimidé par ces quatre-vingt-seize yeux braqués sur lui, avait pourtant bien préparé son « topo ». Il explique les problèmes de la commune, un village qui s'en va mourant parce que l'exode rural n'y est pas un vain mot (deux naissances dans l'année contre huit décès, treize mariages célébrés pour un seul couple qui reste), l'absence de médecin, le vétérinaire lointain, la Sécurité sociale



déplacée de Saint-Amand-Montrond — relativement proche — à Bourges, etc. Les élèves prennent des notes, enregistrent sur leurs « cassettes » mais, manifestement, ils n'écoutent pas réellement les réponses aux questions qu'ils posent ou que leur voisin pose. L'essentiel n'est-il pas d'avoir posé la question pour remplir la case dans le dossier ?

Plus tard pourtant, ils ont reconnu que c'était intéressant. « Avant je me disais que le maire faisait les mariages, c'est tout. Maintenant je sais que c'est plus important que ça », déclare l'un d'eux. Et un autre : « Jamais je n'aurais imaginé qu'en 1974 il faille encore faire des dizaines de kilomètres pour trouver un hôpital. » Malgré tout, la découverte est amorcée. Un regret cependant : ne pas avoir fait la visite du village avec le maire. Son discours dans le cadre étroit et figé de la salle de la mairie était « trop abstrait ».

Du concret, ils en ont eu pourtant. Et ça ne les a pas intéressés ! La visite d'une ferme suscite les réactions les plus laconiques, les plus péremptives : « Une ferme ? C'est sale ! ». Et celui-là n'a plus rien à dire. Que pourrait-il ajouter d'ailleurs ? D'autres commentent : « On n'a pas vu beaucoup d'animaux. Il y avait bien trois cochons, quelques vaches. Mais à quoi ça sert d'avoir **trois** cochons ? Nous, on pensait voir une ferme modèle avec une cour goudronnée ». Voilà : la réalité est là, sous leurs yeux, avec toutes ses vicissitudes, ses joies comme ses ingratitude. Le fumier fait partie des conditions du travail quotidien dans cette ferme qui est à l'image de centaines d'autres exploitations françaises. Seulement cette image n'est pas conforme à l'« imagerie » de ces enfants de l'audiovisuel, plus intéressés par la voiture de « la Télé » garée devant la bâtisse que par la ferme elle-même. D'ailleurs, c'est bien simple : une ferme en 1974 c'est forcément une exploitation **industrielle**, 500 cochons,

1 000 vaches, 600 hectares. Alors vraiment cette ferme-là, avec ses 60 hectares, ses trois cochons, ses quelques vaches « à quoi ça sert ? ».

Apparemment les moments « forts » de ce voyage ont correspondu aux activités moins dirigées comme la visite du village de La Borne, typique par ses ateliers de poterie. De fait, les enfants ont souvent regretté qu'on ne leur laisse pas assez la bride sur le cou. La visite du château de la Verrerie fut même probablement un « ratage », précisément pour cette raison : à trop vouloir en faire, on risque parfois de « mettre à côté de la plaque ». Pourtant Loïc Hascoët, le délégué au Tourisme, n'avait pas ménagé ses efforts : réunis dans la chapelle, les enfants ont pu écouter la lecture d'un texte de la Renaissance aux résonances mystiques, pendant que des effets de lumière leur faisaient découvrir le plafond en carène de bateau, le bleu transparent de son lambris, le poutillage aérien, et qu'une musique — notamment la Chanson de Marignan — créait une ambiance propre au recueillement. L'intention était de montrer qu'au sortir d'un Moyen Âge encore rustre, la culture livresque et musicale connaissait déjà des raffinements subtils : l'essence de la Renaissance en quelque sorte.

Malheureusement, les enfants coincés pendant près d'une heure sur des bancs d'église s'impatientsaient de retrouver l'air libre et l'espace du terrain de hand-ball où les attendaient leurs homologues du CES d'Aubigny-sur-Nère.

Ce fut une brève rencontre en fait qui a surtout montré encore une fois combien la province et Paris ont de mal à communiquer : « Quand on est descendu du car, ils nous regardaient comme des bêtes curieuses... Nous aussi peut-être d'ailleurs ». Il n'empêche qu'après le match l'atmosphère s'était « dégelée » et que la distance de Paris au Berry s'était considérablement réduite. Dans l'émulation de l'effort sportif, sous la douche, le Parigot avait perdu sa morgue, le Berrichon sa réserve.

Même chose entre les professeurs et les élèves. La relation enseignant-enseignés en prend un rude coup : « On a découvert que notre prof c'était un homme comme les autres, qu'il n'était pas aussi « disciplinaire » qu'on le croyait. La nuit on l'a vu en pyjama dans les couloirs. Maintenant, au CES, quand on le rencontre, on lui dit bonjour. Lui aussi ». Si, du point de vue de l'acquisition des connaissances, le voyage est un peu décevant, la relation pédagogique, elle, a tout à y gagner. Parce que le prof n'est plus seulement « le prof », on peut imaginer que le « rendement » pédagogique, tout au long de l'année à venir, sera nettement amélioré. Il suffit parfois de peu de choses pour que la distance, le respect dans l'agressivité, la méfiance, ou l'indifférence, s'estompent. A partir de là, on n'est plus au CES pour « être enseigné », mais pour travailler ensemble. Ne serait-ce que cela, le jeu en vaut sûrement la chandelle.

Seulement voilà : ce voyage comporte un gros point noir qu'il est impensable de passer sous silence. Les deux quatrièmes du CES comptent au total soixante-quatre élèves. Seulement quarante-huit ont participé au voyage.

A l'origine, quatre professeurs devaient partir; trois seulement sont venus. Les seize élèves manquants, le professeur absent (lettres) **n'ont pas voulu** venir parce que ce voyage était payant : 120 francs par enfant pour les deux jours !. Seize familles, un enseignant ont estimé qu'il était inadmissible qu'une activité dans le cadre des 10 % (deux jours de la semaine) ne soit pas gratuite. Ils ont jugé le procédé antidémocratique, ont refusé pour le principe.

Les 10 %, comme leur nom l'indique, doivent en effet être pris sur les 100 % du temps scolaire obligatoire et donc être accessibles à **tous** les élèves. Il ne s'agit pas de savoir si 120 francs c'est cher ou non (c'est aussi un problème), mais il suffit de constater qu'ils existent. Le délégué au Tourisme, conscient du problème, envisage bien pour l'avenir une formule de financement tripartite (Conseil général du département, établissement scolaire, caisse des élèves), mais il ne voit pas comment, de toute façon, on peut éviter de demander une contribution financière aux parents. Il n'empêche que le principal du CES d'Aubigny, qui ignorait cet aspect du voyage, en a été passablement scandalisé et qu'à son exemple nombreux sont ceux qui pourront l'être.

Mais les réactions épidermiques — même justifiées — ne suffisent pas. Le problème — c'est en fait celui des 10 % comme de toute innovation de ce type, suffisamment floue pour laisser la porte ouverte à toutes les initiatives, les bonnes comme les moins bonnes. Ce qui vient alors en discussion, ce n'est pas la valeur, l'efficacité, l'intérêt d'un tel voyage mais le principe sur lequel il est fondé. Le libéralisme en pédagogie c'est peut-être de ménager des ouvertures vagues où tout peut s'engouffrer. Car on sait bien qu'au bout du compte ce sont toujours les mêmes, les plus privilégiés, qui en tireront bénéfice.

Jean-Pierre Vélis

à l'école élémentaire

J. Melser et E. Plocki

Je lis tout seul. Première étape

OCDL, 1974. Chaque série de 4 livrets : 11 F. Les 6 séries : 60 F.

Nous avons pour principe de ne pas rendre compte des manuels scolaires dans ces colonnes — ils sont en effet si nombreux qu'il faudrait pratiquement consacrer à leur présentation toutes les pages de la revue — sauf dans le cas exceptionnel où leur conception et leur caractère original, ainsi que leur nouveauté, sont susceptibles de venir en aide à nos collègues qui ne connaîtraient pas encore ces ouvrages.

C'est le cas, nous semble-t-il, pour les vingt-quatre livrets de lecture, présentés en six séries, qui viennent d'être réalisés par Melser et Plocki. Ces livrets s'adressent indifféremment à tous les cours préparatoires, quelle que soit la méthode d'apprentissage utilisée dans la classe. Cette première étape de la collection « Je lis tout seul » a été mise au point en tenant compte de certains résultats, aujourd'hui incontestables et incontestés, de la recherche scientifique en la matière. Ainsi a-t-on prouvé :

- que tous les enfants n'apprennent pas à lire de la même manière ;
- que la progression suit des rythmes différents dont l'enseignant doit tenir compte ;
- que la lecture silencieuse a sa place dès le début de l'apprentissage ;
- que la lecture de petits livres faciles, narrant une histoire complète, où l'illustration aide à comprendre le texte, détermine chez l'enfant sa relation future avec le livre et la lecture.

Les consignes d'utilisation suggèrent de faire figurer librement toute la collection de ces livrets dans le « coin lecture ». L'expérience a montré en effet qu'à partir du mois de décembre des enfants de plus en plus nombreux sont capables de lire les textes simples et complets proposés dans chacun des petits livres dont le degré de difficultés est le même pour toutes les séries. La répétition voulue des mots dans les phrases permet aux enfants de les reconnaître. Au

surplus, à la fin du livret, se trouve une liste de mots que les enfants pourront « photographier », puis copier.

Lorsque, aux environs de février ou mars, un grand nombre d'enfants ont lu les livrets, la maîtresse peut leur présenter les mots sur des cartons et les inviter à les lire. La durée de présentation sera de plus en plus brève. Pour finir, au lieu de lire le mot à haute voix, l'enfant l'enregistrera en lecture silencieuse puis l'écrira de mémoire, à titre de contrôle.

La diversité des historiettes présentées dans ces livrets, l'intérêt que ces petits livrets présentent, leur souplesse d'emploi et leur multiplicité d'utilisation, font de cette collection un instrument vraiment neuf et ingénieux, un complément très efficace et très prisé au sein des cours préparatoires.

Lucien Delau

Les activités d'éveil à dominante scientifique à l'école élémentaire

Armand Colin, coll. « Bourrelleur-Education », 1974, 288 p., 35 F.

Par ses publications antérieures et par les tournées qu'il effectue en tant qu'inspecteur général, Lucien Delau a déjà eu l'occasion d'exposer ses conceptions fondamentales en matière d'activités d'éveil appliquées à la biologie, à la technologie et à la physique. Cet ouvrage réunit en les coordonnant le fruit de la réflexion d'un homme soucieux de proposer dès l'école élémentaire — et notamment à propos de l'espace et du temps — une démarche opératoire et un programme d'acquisition des concepts, susceptibles tous deux d'ouvrir les voies d'une authentique pédagogie active applicable à l'ensemble des disciplines de l'école élémentaire. Au surplus, ainsi que le note Monsieur l'inspecteur général Joseph Leif dans sa préface, « ce livre se situe aussi — et même essentiellement — dans les perspectives de la rénovation pédagogique et dans le cadre du tiers temps dont il éclaire les dispositions par rapport à la double continuité pédagogique qui

devrait s'établir, horizontalement, entre toutes les disciplines de l'école élémentaire, verticalement, dans les liaisons de celle-ci avec l'enseignement préélémentaire et avec le premier cycle de l'enseignement du second degré ».

Après avoir montré que les activités d'éveil ne sont pas une nouveauté sans attache mais un maillon de l'évolution pédagogique, Lucien Dulau fait le bilan, dans le domaine scientifique à l'école élémentaire, de la recherche et du développement pédagogiques, tant à l'étranger qu'en France. Après un rappel des textes fondamentaux, l'auteur s'attache à préciser l'attitude et la démarche pédagogiques concernant les activités d'éveil. On méditera, au cours de la lecture de ces pages, la réflexion si souvent oubliée ou bafouée et si primordiale cependant : « Dans l'art de la pédagogie, il est difficile d'établir des règles et dangereux de proposer un prototype qui risque de devenir exhaustif et fastidieux. La meilleure des méthodes, employée en exclusivité, est un échec : la pédagogie est faite de variété. »

L'auteur fournira donc, plutôt que des exemples, des suggestions quant aux moyens et aux techniques susceptibles de faire accéder aux concepts progressifs en s'inspirant de l'attitude et de la démarche pédagogiques qu'il a auparavant précisées.

La lecture de cet ouvrage, à la fois extrêmement riche et clair, se révélera très précieuse pour les maîtres qui considèrent encore trop souvent, ainsi que le dit malicieusement l'auteur, les activités d'éveil comme « un objet extra-terrestre tombé sur notre planète et précisément en France ». Il permettra d'instituer dans les classes une pédagogie de nature à former l'esprit des enfants grâce à des démarches rigoureuses et à des activités qui répondent à leurs motivations et à leurs aptitudes.

Pierre Ferran

M. Abbadie et A.-M. Gillie

L'enfant dans l'univers sonore

Armand Colin, coll. « Pratique pédagogique », 1974, 160 p. + disque, 29 F.

Ce n'est pas la moindre qualité de ce livre que de donner un outil qui permettra aux enseignants du primaire — et même du secondaire — d'occuper d'une façon efficace et intéressante les heures qui doivent être

consacrées aux activités d'éveil et à la musique. Rapidement les auteurs posent le véritable problème : très tôt, l'enfant « se montre sensible aux bruits, aux sons, aux rythmes qui déclenchent son activité motrice et ludique, son pouvoir d'imitation, puis de compréhension et d'utilisation d'un code de signaux sonores » ; l'enfant vit dans un monde de sons auquel il est réceptif. L'aider à prendre conscience de cet univers sonore avant même de vouloir lui faire « écouter » de la musique est une tâche facilitée de nos jours par les moyens techniques dont tout pédagogue peut disposer. Le magnétophone — un magnétophone de qualité — est l'instrument indispensable de cette nouvelle approche. De précieuses « fiches techniques » guideront l'enseignant dans la conduite de travaux pratiques. « Perdu dans le brouillard », par exemple, est la réalisation, sur disque joint au livre, d'une histoire qui séduira les enfants en leur permettant de se repérer dans une succession d'événements sonores diversifiés.

La deuxième partie est consacrée plus précisément à l'enfant et à la musique.

Les auteurs n'ont pu éviter l'écueil des premiers éléments théoriques et certaines pages contiennent des inexactitudes qui frisent l'ineptie : « Les dièses et les bémols altèrent le son en le haussant ou le baissant de 4 ou 5 neuvièmes de l'intervalle. » Plus loin (p. 56), « les accords consonnants sont formés de notes qui produisent à l'oreille une sensation de plaisir, de repos, d'équilibre. A l'inverse des accords dissonnants sont moins agréables... » Une précaution utile vient préciser néanmoins que « tout ceci est relatif ».

Cependant, en tout état de cause, ces quelques lignes n'altèrent pas l'intérêt suscité par les pages consacrées à l'enfant auditeur et créateur. Toutes les expériences proposées sont un nouveau regard sur les rapports entre les sons et l'enfant. Elles témoignent d'une attention délibérément novatrice en même temps que d'un réel souci de changer le contenu d'heures trop souvent bâclées parce que les programmes étaient plutôt subis que repensés en fonction de moyens de communication de masse pourtant bien connus des enfants.

Jean-Rémy Julien

cachez ce mot...

(suite)

ON SE SOUVIENT de la fameuse dictée du CES de Rosay-en-Brie qui avait soulevé l'ire d'un sénateur. Il avait interrogé le ministre sur « l'opportunité du choix d'un tel texte et son intérêt pédagogique » (1). Le ministre a répondu : « Extrait d'une œuvre littéraire notoire, il est ici séparé de son contexte, alors que son intérêt réside précisément dans l'illustration des variations multiples auxquelles peut se prêter, sur le plan de l'écriture romanesque contemporaine, le récit d'un simple fait divers. Ainsi arbitrairement isolé, ce texte convenait-il pour être donné en dictée à de jeunes élèves ? On peut, assurément, en douter. »

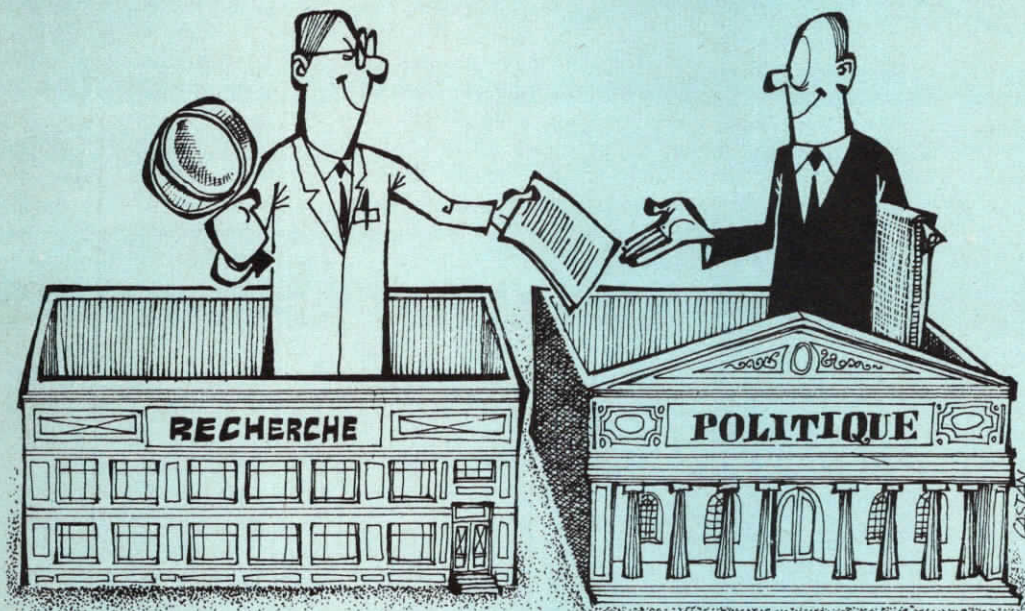
Enquête faite, le professeur a reçu de l'Inspection générale « les observations qui s'imposaient ». Mais c'est, par ailleurs, un bon professeur et l'on peut « penser que l'erreur manifeste qu'il a commise par inexpérience ne se renouvellera pas ». Bon. Mais précisément, il est reconnu que c'est bien l'ensemble des textes contenus dans ces **Exercices de style** de Raymond Queneau que le professeur avait présenté à ses élèves, comme « illustration des variations... » (voir plus haut), et que la « dictée » n'avait été que la dernière phase de cet exercice, le texte incriminé ayant été choisi, à l'unanimité, par les élèves.

Reste, de façon plus sérieuse, un problème de langage. Et d'enseignement des langages et des styles contemporains. Officiellement, il semble donc bien qu'on puisse le mener par lecture et « commentaires de textes », mais non par « écriture » ou « retranscription ». Cela voudrait-il dire que de nouvelles frontières s'installent pour nos élèves, à l'intérieur du langage, entre ce qui vient d'autrui et ce qui vient d'eux, même par reproduction ? Ce serait vraiment les maintenir dans la passivité puérilisante, par exemple du « on ne parle pas à table ! », et finalement leur leur interdire l'usage complet d'un langage — contemporain — qui, s'il appartient à tous, et pas seulement aux « grands écrivains », doit aussi appartenir aux enfants.

Monsieur Nicolas

(1) l'éducation du 17-10-74.

La recherche pédagogique peut-elle aider les autorités politiques ?
Si oui, comment et en quoi ? Mais de quelle recherche s'agit-il alors ?



pourquoi la recherche pédagogique ?

Une quarantaine de directeurs d'instituts de recherche en matière d'éducation s'étaient réunis à Paris au cours du mois de novembre 1973. Deux thèmes de discussions étaient à l'ordre du jour : les chercheurs, conseillers des responsables de la politique éducative, et les chercheurs, agents d'innovations pédagogiques. Après quatre exposés introductifs, « Le chercheur, conseiller des responsables de la politique de l'éducation », par J.S. Bruner, professeur de psychologie à l'université d'Oxford, « Le chercheur, agent d'innovation pédagogique » par H. Becker, professeur, directeur de l'Institut Max-Planck pour la recherche pédagogique de Berlin (RFA), « Le chercheur, novateur dans l'enseignement » par R.A. Becher, directeur adjoint de la Nuffield Foundation de Londres et « Le rôle de la recherche et du développement en éducation » par S. Marklund, professeur, Office national de l'éducation de Stockholm (dont nous publions quelques extraits), il est appartenu à Louis Legrand, directeur de recherches à l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, de faire le rapport de synthèse de cette importante confrontation. On le lira, dans son intégralité, ci-après. Nous remercions le Conseil de l'Europe de nous avoir permis de reproduire ces textes, parus dans son « Bulletin d'information » de juillet 1974.

L'INADEQUATION reconnue des systèmes éducatifs européens aux besoins des sociétés nouvelles conduit les responsables des politiques éducatives à chercher dans l'innovation les remèdes à ces problèmes. Mais la manière dont ces innovations sont étudiées et conçues, la manière dont elles sont décidées et diffusées, la manière dont elles sont reçues par les enseignants et les parents, les effets réels qui en résultent, constituent autant de champs d'incertitude et partant de recherches. Il est devenu indispensable, pour les responsables des politiques éducatives, de disposer d'études scientifiques capables, si c'est possible, d'éclairer leurs décisions. La recherche en éducation est-elle capable de répondre aux demandes qui lui sont faites ? Les responsables sont-ils informés des possibilités qu'offre la recherche ? Quelles sont les méthodes les plus adaptées à éclairer les responsables, et à définir et promouvoir l'innovation ? Tel était le vaste sujet de ce colloque. La qualité des personnes présentes, la richesse de leur expérience, la diversité des situations rencontrées dans les divers Etats membres ont permis une clarification certaine dont témoignent les rapports des groupes de travail. Les apports d'une personnalité américaine comme le professeur Bruner sont venus conforter ceux de personnalités européennes aussi informées que MM. Becker, Becher et Marklund. C'est dire qu'une synthèse serait bien

les intertitres
sont rédigés
par la rédaction

présomptueuse. J'essaierai cependant de dégager les grands axes de cette réflexion collective en demandant l'indulgence pour les omissions ou les déformations que je ne pourrai naturellement pas éviter.

l'objet de l'innovation

Et tout d'abord, il est apparu nécessaire de clarifier ce qu'il convient d'entendre par **innovation**. C'est là un thème désormais classique, mais ce colloque a permis, me semble-t-il, d'y voir plus clair.

On notera tout d'abord que l'innovation peut porter sur des réalités diverses :

- les structures : cycles d'étude, structures des établissements, examens et systèmes d'orientation, rapports du système éducatif et du système économique, administration, etc. ;

- les contenus : choix des activités et des connaissances ;

- les méthodes : rapports maîtres-élèves, moyens d'enseignement, etc.

Une seconde distinction fondamentale a été apportée par M. Becher dans son intervention lorsqu'il a repris et complété les analyses de Schon. Si l'on caractérise l'innovation d'après les processus par lesquels elle est élaborée et diffusée, trois types possibles sont à distinguer :

- celle qui, élaborée au centre, est diffusée à la périphérie. C'est le cas principalement lorsqu'elle résulte de décisions politiques dans un système hiérarchique ;

- celle qui s'élabore à la périphérie et diffuse sponta-

En ce qui concerne la structure des classes sociales, je pense que là aussi certains changements radicaux ont ébranlé notre conception selon laquelle l'école serait un instrument essentiel de mobilité d'une classe sociale à l'autre et d'égalité des chances. Il est maintenant évident, me semble-t-il, que l'école ne peut être en elle-même un instrument essentiel d'égalitarisme. Elle ne joue un rôle efficace dans ce domaine que lorsque la texture socio-économique du pays offre déjà des possibilités de mobilité. Des critiques comme Bernstein, Illich et Coleman ont démontré, preuves à l'appui, que les établissements scolaires, avec leur pédagogie dominante à forte coloration bourgeoise, finissent souvent par provoquer ou par renforcer le sentiment d'impuissance que ressent l'enfant de la classe ouvrière, l'immigrant, le défavorisé. L'école, dit-on, constitue un élément du problème des classes sociales et non sa solution. Lorsque la classe sociale se combine avec des préjugés ethniques, le problème devient plus complexe encore. Ce n'est pas au niveau de l'éducation qu'on pourra le résoudre ; ce sera nécessairement, si la chose est possible, dans un cadre plus vaste, social, économique et politique.

J.S. Bruner

La recherche et le développement en matière d'éducation ne relèvent pas au premier chef de la recherche « théorique », mais plutôt de la recherche « appliquée » touchant à la politique même. Affirmation qui pourra sembler provocante à certains chercheurs, mais il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit toujours que de recherche, c'est-à-dire que les travaux accomplis ne visent pas à résoudre les problèmes au niveau des mesures administratives directes. Lorsqu'ils sont soumis à la recherche, les problèmes pratiques doivent être redéfinis comme problèmes théoriques. Les résultats une fois obtenus, le tout est « redéfini » en termes pratiques et administratifs. Cette voie apparemment détournée est en fait la plus courte dans bien des cas, parce qu'elle est centrée sur les connaissances fondamentales.

S. Marklund

nément dans le corps social (de la périphérie à la périphérie). C'est le cas de l'innovation spontanée, née au niveau de la salle de classe et diffusée de façon autonome par des canaux divers (sociétés de spécialistes ; mouvements pédagogiques par exemple) ;

- celle, enfin, que propose M. Becher, allant de la périphérie au centre, puis du centre à la périphérie. C'est ce que j'appelle « innovation contrôlée ».

On soulignera que l'objet de l'innovation n'est pas indifférent au processus pratiqué. Ce n'est pas un hasard si M. Marklund, représentant d'un pays centralisé comme la Suède, a mis l'accent sur l'intérêt d'un processus centre-périphérie pour l'innovation dans les structures alors que M. Becher, représentant d'un pays fondamentalement décentralisé comme le Royaume-Uni, a insisté sur l'innovation contrôlée. Des innovations portant sur les contenus et sur les méthodes sont plus sensibles à ce dernier mode de conception et de diffusion.

la recherche-action

Mais, quel que soit l'objet ou le processus de l'innovation, le problème fondamental reste posé : comment dépasser l'empirisme subjectif, dans la détermination des innovations ? Comment élaborer rationnellement l'innovation de façon à la rendre efficace pour résoudre les problèmes posés ? Comment la diffuser ? Comment en évaluer les résultats ?

Les réflexions sont articulées autour des deux

grands thèmes du colloque :

- les rapports de la recherche et des décisions politiques en matière d'innovation ;

- les méthodes de la recherche en matière d'innovation au niveau de la réalité concrète de la salle de classe.

En ce qui concerne le premier thème, il paraît possible, à partir des exposés et des discussions, de dégager les points de convergence qui suivent.

La distinction est nécessaire entre le domaine politique et le domaine de la recherche éducative. La politique est de l'ordre de l'action, c'est-à-dire concerne la détermination des fins et la mise en œuvre des moyens. La recherche, au contraire, est et doit rester de l'ordre de la connaissance, qu'il s'agisse de recherche théorique ou de recherche active. C'est évident en ce qui concerne la recherche théorique dans l'étude des systèmes éducatifs. Précisons qu'il peut s'agir de macro-systèmes comme par exemple dans l'étude des flux par rapport aux besoins économiques ; ou de micro-systèmes lorsqu'il s'agit de décrire scientifiquement ce qui se passe dans la salle de classe et les effets divers des différents comportements possibles. Mais cette connaissance recherchée peut aussi s'accompagner d'une intervention dans le système éducatif. On parle alors de **recherche-action**, mais il convient de souligner que, dans ce cas également, il n'y a recherche que lorsqu'il y a connaissance, connaissance des conditions de l'action et connaissance des effets produits par cette action.

Le fameux débat sur la prédominance du milieu ou de l'hérédité dans la formation des aptitudes a divisé les scientifiques en deux factions opposées dont les divergences découlent en définitive d'échelles de valeurs différentes. Ainsi la « communauté scientifique » ne dispose plus de moyens mutuels de comparaison ou d'arbitrage lui permettant de surmonter ses divergences. Une telle situation peut se prolonger aussi longtemps que les factions scientifiques ne s'allient pas à des groupes politiques rivaux.

L'organisation de la recherche revêt alors une grande importance. En ce qui concerne la recherche en matière d'éducation, il existe une divergence croissante entre la recherche indépendante et la recherche menée par des institutions et organes gouvernementaux. Dans ces conditions, le chercheur est toujours tenté de présenter des jugements de valeur implicites comme s'il s'agissait de science objective, et il lui est particulièrement difficile d'avoir une attitude critique à l'égard de ses jugements de valeur lorsque ses recherches sont directement liées aux objectifs du gouvernement.

H. Becker

Si le chercheur en matière d'éducation cesse de se déguiser en spécialiste des sciences exactes, et qu'au lieu de tenter de créer les modèles artificiels de laboratoires, il s'efforce d'étudier les phénomènes naturels que constitue l'apprentissage, il sera plus apte à mettre en lumière les échanges effectifs ayant lieu dans des cadres éducatifs divers. [...] Si son rôle devient celui d'un consultant et d'une personne ayant la volonté de résoudre les problèmes plutôt que celui du spécialiste d'une discipline restreinte, le chercheur aura plus probablement une connaissance humaine du monde dans lequel évoluent enseignants et enseignés. En concentrant son attention sur le processus plutôt que sur la structure de l'éducation, il contribuera à la satisfaction des besoins réels à la périphérie au lieu de se borner à remplir les exigences qui se développent au centre du domaine de la recherche.

R.A. Becker

Il ne devrait donc y avoir aucune ambiguïté dans la détermination des domaines respectifs de la politique et de la recherche éducative. Mais le problème naît du fait que la recherche ne peut se développer sans être financée. Or le financement d'une recherche est une décision politique. Le responsable politique ne financera une recherche que si elle lui est de quelque utilité.

Cela suppose tout d'abord que le politique soit informé de l'existence d'une recherche possible en éducation et puisse légitimement en attendre des informations utiles. Or la recherche parle souvent un langage obscur, difficilement transposable hors du cercle des chercheurs. Mais surtout, l'exigence même d'une connaissance scientifique confrontée aux impératifs des choix politiques et à la nature active de ces choix pose des problèmes institutionnels difficiles.

La recherche peut, en effet, être au service direct d'une politique. C'est le cas lorsque les décisions sont prises par le pouvoir politique et que la recherche est chargée d'explorer les voies et les effets de ces décisions. Le risque est grand dans ces conditions d'une complicité de fait inconséquente entre le chercheur et le politique de telle sorte que les résultats de la recherche soient nécessairement favorables aux décisions prises. Mais le risque contraire existe aussi, et doit être rigoureusement assumé, d'une contradiction reconnue entre les résultats de la recherche et les effets escomptés par le politique. C'est pourquoi, dans cette première perspective, la

recherche doit être libre, libre de ses méthodes, libre de ses conclusions et de ses publications.

Mais la recherche doit aussi pouvoir intervenir au niveau même des décisions, dans la mesure où elle seule est en mesure de mettre en cause les évidences subjectives et les stéréotypes qui font que le système éducatif est inadapté aux évolutions générales de la société. Dans une vue prospective, les solutions innovatrices imaginées par les responsables politiques ou administratifs des systèmes éducatifs sont la plupart du temps prisonnières des habitudes de pensée héritées de la situation antérieure. Les exemples ne manquent pas d'innovations proposées par les chercheurs qui ont été refusées au moment où elles ont été proposées et qui ont été jugées nécessaires quelques années plus tard. Il est donc indispensable que la recherche fondamentale, comme étude de systèmes, puisse élaborer et proposer des modèles déviants et que de tels modèles puissent être essayés en situation réelle. La recherche doit donc pouvoir s'insérer dans un système tolérant la pluralité, même lorsque des décisions à court terme sont prises. La liberté de la recherche est donc à nouveau une nécessité vitale. Elle doit pouvoir mettre en cause de façon cohérente le système régnant qui la finance.

Il est clair que ces exigences pourront paraître exorbitantes à bien des égards. Elles sont pourtant indispensables si l'on veut que la recherche puisse remplir son rôle au service des décideurs. Ces conditions

impliquent par ailleurs un certain nombre de dispositions institutionnelles sur lesquelles nous reviendrons pour finir.

le chercheur et le praticien

Le second thème abordé concernait l'autre face de l'innovation : celle qui est tournée vers l'enseignant praticien. De ce point de vue les problèmes sont de deux ordres complémentaires. D'une part, dans quelle mesure la conception de l'innovation doit-elle associer l'enseignant praticien et dans quelles conditions précises ? D'autre part, dans quelles conditions une innovation une fois évaluée peut-elle être efficacement généralisée ?

Il semble que ce soit les solutions à ce second groupe de problèmes qui commandent les solutions à apporter au premier. En effet, le problème central de l'innovation en ce qui concerne les politiques éducatives paraît bien être, dans tous les pays européens, quelles que soient par ailleurs leurs caractéristiques institutionnelles, l'inefficacité relative de l'innovation au moment de sa généralisation. Les participants au colloque ont pu s'interroger, à la suite des interventions de MM. Becker et Marklund, sur ce fait général et inquiétant, et des conclusions semblent pouvoir être dégagées des informations reçues et des échanges de vue qui les ont suivies.

Il convient tout d'abord de rappeler les distinctions

apportées par M. Becher en ce qui concerne les processus d'élaboration et de diffusion. Il n'est pas indifférent pour l'efficacité qu'une innovation aille du centre à la périphérie, de la périphérie à la périphérie, ou de la périphérie à la périphérie en passant par le centre.

Il est significatif tout d'abord que l'on puisse constater, dans les systèmes centralisés, l'inefficacité des décisions prises en matière d'innovation lorsqu'il n'y a pas participation volontaire et autonomie de décision au niveau de l'établissement scolaire. Il est non moins significatif que les pays décentralisés cherchent à créer des centres d'incitation et d'animation devant le peu de mobilité des attitudes et des structures locales autonomes face à l'innovation. Un équilibre doit donc être cherché entre l'autonomie et la créativité locales et l'imagination, la coordination et l'incitation centralisées. De ce point de vue les interventions de MM. Becher et Marklund ont paru complémentaires.

D'une part, les changements de structures décidées au centre sont indispensables si on veut créer les conditions de l'innovation, mais elles sont insuffisantes à elles seules à faire changer les attitudes.

D'autre part, l'association des enseignants à l'élaboration de l'innovation paraît indispensable dès le début de l'étude, si l'on veut éviter les écueils classiquement reconnus. Une innovation élaborée en dehors des conditions réelles de son éventuelle généralisation risque de se trouver en complet porte à faux. Le micro-système que constitue l'établis-

sement ou la classe est indispensable à l'étude d'une innovation sous peine de stérilité. Les études de laboratoire ne peuvent être transférées comme telles dans le milieu réel.

Par ailleurs, seule une création de l'innovation en milieu réel permet d'observer les conditions dans lesquelles l'innovation a pu se développer, entraînant les indispensables changements de comportement des maîtres et des élèves. Ces observations sont du plus haut intérêt pour éclairer les responsables sur les conditions institutionnelles dans lesquelles une innovation a quelque chance de se généraliser. Enfin, les centres périphériques où s'est développée l'innovation contrôlée peuvent ainsi devenir des pôles de développement.

La recherche-action, associant étroitement au niveau local les enseignants et les chercheurs apparaît donc comme le moyen le plus efficace de créer l'innovation, d'étudier les conditions de son développement, de constituer les pôles décentralisés de généralisation éventuelle. Les centres de formation initiale et permanente semblent dans ces conditions les lieux privilégiés de l'innovation contrôlée.

les institutions

Ces considérations méthodologiques conduisent à envisager les conditions institutionnelles qui paraissent les plus aptes à permettre l'étude de l'innovation et sa généralisation. Nos pays européens sont très divers quant à leurs structures poli-

tiques en matière éducative. Les uns sont très centralisés, l'enseignement étant régi de façon étroite par des programmes et des instructions nationales appliquées de façon hiérarchique et contrôlées par les examens nationaux et les corps d'inspection. Les autres, au contraire, sont très décentralisés, laissant l'autonomie la plus large aux écoles dans le choix de leurs structures, de leurs programmes d'études, de leurs méthodes, et de leurs évaluations. Mais quelle que soit la structure institutionnelle, le problème, on l'a constaté, se pose dans des termes identiques : celui de concilier l'autonomie locale de conception et de décision et les nécessaires incitation, concertation, élaboration et évaluation centrales.

Il convient d'autre part que les institutions centrales jouissent d'une totale autonomie dans leurs activités d'études, de conception et d'évaluation sans pour autant être coupées ni des centres politiques de décision, ni des centres locaux de diffusion. A cet égard, une structure de concertation et d'incitation telle que le Schools Council anglais a pu paraître à beaucoup comme une institution remarquable dans la mesure où les enseignants sont partie prenante à tous les stades de l'innovation : décision d'études et financement, distribution des tâches, réalisation de l'étude, généralisation par l'information et l'animation. La conjonction d'un semblable dispositif et de structures plus centralisées comme celle de la Suède ou de la France, par exemple, permettant l'association organique à l'innova-

tion des centres de formation initiale et permanente devrait, semble-t-il, offrir un maximum d'efficacité. Les propositions faites par M. Becker seraient également à prendre en compte lorsqu'il distingue la nécessaire complémentarité de centres nationaux autonomes, consacrés plus particulièrement à la recherche fondamentale, et de centres régionaux, articulés avec les centres de formation, consacrés à la recherche-action.

Les participants ont été unanimes enfin à considérer l'intérêt qu'il y aurait, sur le plan européen, à disposer d'un centre international capable de coordonner et d'inciter les recherches et les innovations d'intérêt commun. La proposition du premier colloque des directeurs d'instituts de recherche n'est pas, pour nous, une aimable prospective. Elle est une proposition sérieuse. La réunion qui s'achève prouve que l'unité européenne, si elle n'est encore qu'un vœu pieux sur le plan des institutions, est déjà une réalité si l'on considère les problèmes éducatifs, les attitudes, les intérêts, les méthodes des éducateurs et des chercheurs. Elle est une réalité si l'on considère les amitiés liées au cours de ces journées, les connaissances personnelles faites, les échanges cordiaux que l'obstacle des langues a certes freinés mais non empêchés grâce à la compétence des interprètes et aussi la bonne volonté de tous. L'institution ne serait qu'un couronnement de ce qui s'est progressivement élaboré dans la confrontation et l'échange d'informations.

Louis Legrand



REFLEX 24 x 36
 APPAREILS 24 x 36
 CAMERAS, Super 8 et 16

PROJECTEURS
 ACCESSOIRES
 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
 12, rue Richer, PARIS-9^e
 REPRISES (Envoi province) CREDIT

Pour vos

ARBRES DE NOËL

JOUETS

au prix les meilleurs

(remises pour collectivités)

**DECORATION
 du sapin**

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue gratuit,
 48 pages, sur demande

CEP BEAUJOLAIS

B.P. 9 A

69656 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (27^e année)
 Docum. EN par retour contre timbre
 Préciser la préparation envisagée

15700 - PLEAUX



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
 et tous les disques et cassettes
 au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
 d'opacité prêts à poser pour
 établissements scolaires
 laboratoires, salles de projections

Tissus **NON INFLAMMABLES** - M1 conformes
 à l'arrêté du 4 juin 1973.

Tissus bénéficiant du label **NON FEU.**



DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
 Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

APPAREILS DE PROJECTION

agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale

EPISCOPES - EPIDIASCOPES

projetant les surfaces 15 x 15, 20 x 20, 30 x 30 cm
 de documents d'épaisseur et de grandeur quelconque

RETROPROJECTEURS - FLECHES LUMINEUSES

MICROLUX pour préparations microscopiques

Etablissements **MOLLIER**

97, avenue de Versailles, Paris-16^e

Tél. : 288-31-85

vos expériences

retour au lycée

DES COURS de promotion sociale ont été demandés par la Coopérative des agriculteurs de Bretagne ; la mise en route de cette expérience a exigé du temps. La Coopérative dépassant déjà en 1972 son budget de formation (0,8 % des salaires versés) ne pouvait assurer les salaires des personnes en congé-formation en milieu scolaire.

Mais en juin 1972 le projet est accueilli favorablement par le recteur de l'académie de Rennes. Il intervient auprès du ministère de l'Education nationale afin d'obtenir l'agrément pour le lycée de Landerneau d'un stage de promotion donnant droit au bénéfice d'une indemnité mensuelle accordée aux stagiaires.

Les critères d'admission sont établis ainsi :

- plus de vingt-et-un ans et moins de vingt-cinq ans ;
- trois ans au moins de pratique professionnelle.

Le ministère de l'Education nationale (DESCO) demande au secrétariat général à la formation professionnelle qu'il lui soit accordé un certain contingent de droits ouverts au titre de la conversion et de la promotion. Les dossiers pour l'aide financière sont constitués auprès de la Direction générale du travail et de la main-d'œuvre qui se réserve la décision. Les salaires seront versés par la Direction du travail et de la main-d'œuvre de Quimper en échange d'un certificat mensuel d'assiduité aux cours. Mais il a fallu attendre le mois

de février 1974 pour que les premiers salaires soient versés.

L'expérience menée en 1973-1974 est reconduite en 1974-1975 (avec quatre nouveaux stagiaires) sur proposition de la Direction du travail et de la main-d'œuvre.

Quelques problèmes d'ordre administratif se sont posés :

- **Sécurité sociale** : les stagiaires ont dû s'affilier au régime général.
- **Accidents** : si un accident survenant à un stagiaire en congé-formation est un accident du travail, la responsabilité de l'état sera-t-elle engagée dans d'autres cas : déficience des installations de l'établissement, accident du fait d'un élève ou provoqué par le stagiaire, etc. Ces stagiaires peuvent-ils ou doivent-ils contracter une assurance scolaire ?
- **Grèves scolaires** : conservent-ils leur salaire en cas de grèves prolongées du fait des enseignants ou des élèves ?

Qui sont les stagiaires ?

a) Une jeune fille née en 1950, titulaire du CAP employé de bureau et qui a suivi un cours de promotion de la Coopérative où elle est employée comme dactylo depuis cinq ans.

b) Une jeune fille née en 1952, titulaire du BEPC, du CAP et du BEP sténodactylographe correspondancier, exerce les fonctions de dactylo depuis quatre ans.

Ces deux jeunes filles reçoivent une aide de promotion.

c) Une jeune fille née en 1952, titulaire du BEPC et du BEP sténodactylographe. Exerce depuis deux ans et demi des fonctions d'aide-comptable et reçoit une aide de reconversion.

Toutes ont été admises en terminale G1 qui comptait : un garçon, dix-neuf filles.

De l'avis des professeurs, ces trois jeunes filles se sont parfaitement réadaptées à la vie scolaire. Placées dans différents groupes en bureau commercial, elles sont très vite entrées en communication avec les élèves qui les ont fort bien acceptées, trouvant avec elles des rapports enrichissants. Participant activement à la classe, elles ont incité les élèves à l'expression orale, ont fait profiter la classe de leur expérience professionnelle et de leur vision d'adultes sur

des problèmes divers.

Le souffle nouveau apporté par ces stagiaires a été apprécié.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus dans les disciplines techniques ont été satisfaisants, des progrès pour la présentation et la rapidité ayant cependant été demandés à l'une des stagiaires. Dans les disciplines théoriques il leur a fallu prendre l'habitude du travail personnel et de la réflexion. C'est en français que le retard a été le plus sensible et le plus ardu à combler. Si le style et l'orthographe étaient corrects, les techniques de la dissertation et de l'explication de textes étaient complètement ignorées. Les bases, la culture générale faisaient défaut surtout à la titulaire du seul CAP. Des heures supplémentaires bénévoles ont été assurées par le professeur de français mais une seule des stagiaires a pu obtenir dans cette discipline une note un peu supérieure à la moyenne.

Le succès au BTN G1 était probable pour deux stagiaires qui ont obtenu cet examen à l'oral de contrôle dans de bonnes conditions. Il était douteux pour la troisième, elle l'a obtenu de justesse à l'oral de contrôle.

Les trois jeunes filles sont très satisfaites de ce stage qui a élevé leur qualification professionnelle et leur niveau général ; elles ont conscience de son effet bénéfique sur leur travail et sur leur vie personnelle. Elles sont de plus heureuses de leur succès au baccalauréat et ne regrettent pas l'effort sérieux qui leur a été nécessaire pour son obtention.

Cependant, à la Coopérative agricole où il leur a été donné maintenant des tâches d'un niveau légèrement plus élevé qu'avant, elles n'ont obtenu qu'une prime pour leur examen. L'augmentation de salaire envisagée ne semble pas devoir être obtenue.

En conclusion, cette expérience a été assez difficile à mettre en place du fait que l'entreprise ne pouvait maintenir les salaires des stagiaires en congé-formation. Sa réalisation n'a posé aucun problème à l'établissement (heures de français bénévoles mises à part). Au bout d'une année les résultats sont extrêmement satisfaisants pour tous. Les professeurs signalent cependant, en ce début

d'année 1974-1975, que le niveau des quatre nouveaux stagiaires semble un peu inférieur à celui de l'an dernier. Ils demandent que des tests d'entrée permettent d'éliminer les candidats qui abaisseraient le niveau général de la classe et qui ne pourraient prétendre au succès en fin d'année.

Nous essayons d'établir ces tests qui ne doivent pas être inspirés des programmes de première mais permettent de rechercher chez les candidats les facultés d'adaptation, de raisonnement, et aussi les connaissances de base vraiment indispensables.

M. Chassain
directrice de lycée

vos opinions

un transfert lourd de sens

LE 2 JUILLET 1974, Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, annonce au cours d'une conférence de presse le transfert de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive de Châteaufort-Malabry dans les locaux du Centre d'éducation populaire, opération assortie de sa réciproque : le CREP viendra occuper les locaux laissés libres par le départ de l'ENSEPS, occupation transitoire, autant que l'on puisse savoir... La nouvelle étonne, émeut. Des réactions vives se font jour immédiatement. Elles émanent, entre autres, du personnel des deux établissements touchés par le transfert. Celles des enseignants de l'ENSEPS prennent toute leur signification en référence à la situa-

tion des professeurs d'EPS et au rôle joué par l'ENSEPS dans le domaine de cette discipline.

Qu'est-ce donc que cette école menacée d'un transfert que les professeurs ne souhaitent nullement et sur l'opportunité duquel ils n'ont jamais été consultés (pas plus d'ailleurs que les conseils d'administration des deux établissements!) ?

La formation des professeurs d'éducation physique est assurée par des centres et des instituts régionaux (dénommés dans certains cas UER). Deux ENSEPS (garçons et filles) s'ajoutaient à ces établissements de formation. Depuis 1970 elles ont été supprimées : a vu le jour une nouvelle ENSEPS dont la mission a changé. La nouvelle école est destinée entre autres à permettre deux ans d'études à des « étudiants-professeurs-sessionnaires » enseignants, accueillis après concours. La mission de cette école reflète pour une part les ambiguïtés de la formation des professeurs et leur relative marginalisation dans le système scolaire français. Certes elle destine ses élèves à l'enseignement dans les UER d'éducation physique, mais ces dernières ne sont pas des UER comme les autres : le cursus des études y est différent, les diplômes qu'elles offrent ne sont pas les mêmes. Il n'est toujours pas possible dans leur cadre de préparer des thèses et de faire de la recherche. Pour ces raisons la nouvelle ENSEPS ne fait pas rentrer de plain pied l'éducation physique à l'Université.

Incontestablement pourtant elle a fait faire un pas en avant à la réflexion dans le domaine de l'éducation physique. Elle a permis en particulier que se mette en place une des premières recherches organisées en éducation physique par les professeurs de cette discipline eux-mêmes.

D'une part l'ENSEPS comporte un secteur spécialement affecté à la recherche dont les thèmes de travail sont :

- l'évaluation de la valeur physique des individus ;
- les motivations des Français pour la pratique de l'éducation physique et sportive ;
- la construction d'une batterie de tests à l'intention des enfants.

De leur côté les professeurs sessionnaires préparent en deux ans un

mémoire qui témoigne d'une double préoccupation : pédagogique et théorique. Ce travail de recherche personnelle s'est inscrit dans le champ des thèmes classiquement admis en sciences de l'éducation et revendique aujourd'hui des thèmes spécifiques. Pour la première fois ont pu être entrepris des travaux où officiellement l'éducation physique était autorisée à approfondir sa propre théorie ce qui jusque-là avait cruellement fait défaut et livrait la discipline à l'empirisme et à la seule intuition pédagogique. La réflexion engagée à l'ENSEPS nous paraît donc constituer un « déblocage » positif, même s'il demeure limité, dans une situation où a largement régné, et règne encore, un manque de conceptualisation. Une convention passée avec l'université permet que ces travaux puissent maintenant faire l'objet de thèses de troisième cycle. Avant que l'éducation physique connaisse de véritables UER, ce que nous souhaitons avec force, ces initiatives ne peuvent que constituer un pas en avant. Malgré cet aval universitaire l'entreprise apparaît encore à certains comme relevant d'un effort inutile et dégagé de toute préoccupation concrète... Bref une aimable rêverie : « Je n'aime pas par exemple que les professeurs d'éducation physique soient des gens qui dissertent pendant 300 pages sur le sifflet » (interview de Pierre Mazeaud dans le *Quotidien de Paris* du 19-10-74). Le secrétaire d'Etat oublierait-il que les mémoires et les thèses portent sur des sujets aussi divers et d'intérêt socio-pédagogique tels que : la communication dans les sports collectifs — le problème de la responsabilité dans les activités physiques de loisirs — l'homme et l'eau-vive — l'image du professeur d'éducation physique chez les élèves — l'expérience de soi et d'autrui dans la danse, etc. Il est vrai que dans une discipline ayant trop longtemps connu l'influence des militaires et des empiristes de tout poil, l'effort d'une théorisation peut être vécu comme superflu et même quelquefois inquiétant par quelques nostalgiques d'un passé encore proche.

C'est cette école que le secrétaire d'Etat envisage de transférer au mois de janvier dans les locaux du CREP. L'opposition que suscite la décision ministérielle s'étale sur une argumen-

tation sérieuse et mûrement réfléchie.

1) Ce transfert va intervenir en plein milieu de l'année scolaire en cours.

On imagine sans mal les ravages qu'apportera dans le déroulement des programmes de recherche, d'études, de stages et dans l'ensemble des activités d'un grand établissement un déménagement aussi précipité ! C'est le travail de toute une année qui se trouve gravement compromis.

2) Quant au problème pédagogique de fond, il s'éclaire à la lumière d'un avant projet de loi dont les grandes lignes sont connues :

le transfert précéderait à la fusion entre l'ENSEPS et l'Institut national des sports en un nouvel établissement (encore un !) qui recevrait au baptême le nom d'INSEP, et qui manifestement s'occuperait bien davantage de sport d'élite que de pédagogie de l'éducation physique.

3) Au plan fonctionnel, le transfert frise l'absurde

par plus d'un aspect : les locaux du CREP, flambants neufs, et leur équipement, strictement spécifique et adapté à la mission de l'établissement, ont coûté une somme que l'on peut évaluer à un milliard : circuit intégré de télévision, matériel audiovisuel, laboratoire de photographie, salles de théâtre, de cinéma ; autant d'installations dont l'ENSEPS n'a guère l'emploi. Pas plus que ne peuvent servir valablement au CREP les installations de Châtenay-Malabry (largement utilisées par la population scolaire de la commune) dont un gymnase « tous sports » superbe et également flambant neuf ! Alors ? Transférer les équipements ? Modifier et réorganiser les locaux ? L'addition risque d'être lourde. De surplus, si le CREP, comme le déclare Pierre Mazeaud, ne reste que deux ans à Châtenay-Malabry, étape transitoire avant son re-déménagement pour l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi (autre péripétie prévue au scénario), il risque bien de fonctionner purement et simplement, durant ce laps de temps, sans installation appropriée.

4) On risquerait de ne pas saisir toute la signification de la mesure de transfert et en particulier son aspect inattendu et précipité si on ne la situait pas dans un contexte poli-

tique qui n'en épuise pas le sens certes, mais qui, à tout le moins, contribue à l'éclairer : Pierre Mazeaud ne fait pas mystère de son intention de municipaliser le parc de l'ENSEPS, il l'annonce dans une lettre circulaire du 1^{er} septembre 1974 largement diffusée au plan de la commune ; c'est pour lui entrée en matière à une éventuelle campagne municipale.

Ce transfert est effectivement lourd de sens. Il survient à un moment où la situation de l'éducation physique est loin d'être brillante.

● En effet le recrutement des professeurs d'éducation physique au CAPEPS devient d'une sélectivité de plus en plus sauvage (330 postes mis au concours en 1975 pour 3 050 candidats !).

● Les cinq heures hebdomadaires d'éducation physique initialement prévues ont été réduites comme une peau de chagrin et se trouvent actuellement ramenées à deux heures trente minutes. Pour atteindre ces cinq heures, les élèves sont invités à pratiquer du sport dans les centres d'animation sportive extérieurs à l'école et où la qualification des animateurs n'est en rien garantie.

● Le transfert s'inscrit dans une situation d'ensemble où le malthusianisme du recrutement des professeurs d'éducation physique, la marginalisation de fait de leur discipline dans les établissements, témoignent à l'évidence du statut dégradé de l'éducation physique. Les efforts de l'ENSEPS tendant à la théorisation et à la réflexion pédagogique risquent de se voir irrémédiablement compromis.

Un groupe d'enseignants de l'ENSEPS

vos réactions

« Taizé, ça commence »

Stupéfaction, indignation, tristesse sûrement... Je ne sais pas exactement comment définir mon état d'esprit après avoir lu la réaction d'une institutrice à la suite de l'article d'Odile Cimetière : « Taizé, ça commence » (l'éducation n° 221 du 17-10-74). Je ne

pensais plus aujourd'hui trouver une telle étroitesse d'esprit. Heureusement qu'avec trois enfants dans l'école publique de mon quartier, j'ai une autre expérience de la laïcité vécue par leurs institutrices. Sans vouloir contrarier votre lectrice, il est peut-être bon qu'elle sache que l'éducation n'est pas lue que dans les écoles laïques par les seuls enseignants laïcs et qu'il est même possible que certains de ses lecteurs ne soient pas enseignants du tout, pour-quoi pas ?

Pour avoir exercé pendant deux ans la responsabilité du courrier des lecteurs dans un journal de jeunes « religieusement engagé » (à savoir **Rallye Jeunesse**, que je cite sans danger de publicité clandestine car il ne paraît plus depuis octobre 1966), je dois à la vérité de dire que j'ai reçu des lettres tout aussi incendiaires, voire davantage, de parents ou d'éducateurs scandalisés de lire, dans un journal officiellement encouragé par l'autorité religieuse, un article ou une simple chanson dont le contenu n'était pas jugé orthodoxe. Il n'empêche, que pour être équitablement partagé entre les différentes familles de pensée, le sectarisme n'en demeure pas moins pernicieux, particulièrement dans l'acte éducatif, et je sais gré à la rédaction de l'éducation de savoir le dépasser.

Si, chacun à notre place, où que nous exercions notre métier d'éducateur, nous nous efforcions sans relâche de faire reculer et finalement céder les barrières aussi absurdes qu'aveugles et sourdes de l'intolérance, quelle société respectueuse et libératrice de l'homme ne préparions-nous pas pour nos enfants !

Alain Cotta

Directeur d'une école technique catholique

Rendons à César ce qui est à César et au protestantisme ce qui est à lui. Le catholicisme n'a pas le monopole de la foi et Taizé appartient, sauf erreur de ma part, au protestantisme.

M. Dour

Instituteur

P.S. Entièrement d'accord avec l'éducation : rien de ce qui est humain ne m'est étranger. Je ne sais pas si ma citation est juste.

joyeux 1975 !





Livres qui rient,
livres qui grimacent,
livres qui se moquent
au gré du génie
et de la fantaisie
des dessinateurs
d'hier et d'aujourd'hui,
voici pour mieux voir
l'étrange bétail humain
tel qu'en lui-même
la caricature, enfin,
le renouvelle...
Et puis voici aussi
de ce monde multiple
d'autres images,
belles, étonnantes,
proches ou lointaines,
insolites paysages,
chefs-d'œuvre patients
de la main des hommes,
fêtes enchantées
de leur poésie...
rêves, rêves, toujours.

tout est permis dans

RONALD SEARLE, Claude Roy, Bernd Bornemann publient aux éditions Skira un magnifique ouvrage sur **La caricature, art et manifeste, du XVI^e siècle à nos jours.**

Qui a dessiné la première caricature ? Qui est l'inventeur du genre ? Impossible de répondre à une telle question. Claude Roy se demande si les peintures rupestres ne sont pas les premières caricatures connues. Mais il reconnaît un instinct de **charge** (caricare) en mainte activité qui ne requiert ni crayon ni burin : il va jusqu'à supposer que le méchant Caïn devait se moquer tous les jours du gentil Abel, imiter sa façon de traîner les pieds en marchant, sa façon de rentrer la tête dans les épaules. Cette imitation comique et malveillante, cette exagération des traits et des manières d'autrui, on la retrouve dans les masques de toutes les civilisations, qui accusent le grotesque ou la hideur des visages et, à travers eux, des âmes.

Mais la **caricatura** proprement dite est née en Italie, à Bologne, au début du XVII^e siècle. Annibal Carrache a été des premiers à y exceller. Mais, au siècle précédent, ne voit-on pas déjà, aux études de Léonard de Vinci, quantité de têtes grotesques ou terribles, traitées avec un évident parti pris de déformation ? L'imagination de Carrache est inépuisable : une foule de nabots, de brutes, de gringalets, de monstres grimaçants ou, au contraire, ridiculement gonflés de leur propre sérieux et de leur importance, défilent, venus d'un autre monde, semble-t-il, et pourtant frères de ceux que nous côtoyons tous les jours.

« Tout est permis dans la caricature, son but est de créer des monstres, non des hommes. »
(Fielding)

Faut-il souscrire à cette affirmation ? Si la caricature trouble et même si elle amuse, n'est-ce pas plutôt parce qu'au lieu de créer, elle découvre et met en lumière la part de monstre que l'homme cache ? La relation de l'homme à l'animal est une des constantes de la caricature, et l'on retrouve là les théories de Le Brun et de Lavater : ne connaissons-nous pas des hommes à tête de bélier, d'aigle, de cheval, ou de cochon ? Et si le caricaturiste joue à dénoncer l'homme-animal, il ne dédaigne pas l'homme-fruit (Louis-Philippe en a su quelque chose) ou ce qu'on pourrait appeler, de façon inhabituelle, l'« homme-objet », comme en témoigne une caricature de Mirabeau-tonneau.

Parmi les victimes du caricaturiste, c'est parfois une classe sociale qui est prise à parti dans son ensemble : l'aristocratie de l'Ancien Régime sur sa fin, les Incroyables du Directoire sont raillés non pour leurs figures individuelles, mais pour cet uniforme de la mode que tous adoptent en renchérissant sur les excès des uns et des autres. Daumier, avec une virulence proprement révolutionnaire, s'en prend aux bourgeois du Second Empire, repus, ventrus, solennels, confits en bonne conscience, dont l'archétype est le grandiose Monsieur Prudhomme, cousin germain de l'imposant et creux Perrichon. Encore sourit-on de Prudhomme, comme on sourit aux comédiens de Labiche : mais Daumier, dans les coups qu'il porte à la société de son temps, va plus fort et plus loin, et représente de façon dramatique le prisonnier mourant : « Celui-là, on peut le remettre en liberté. »

On sait quel rôle a joué dans notre histoire le dessin politique, critique lisible pour tous, immé-

la caricature...

diatement perceptible, appel direct à la colère plus qu'au rire. La violence de cette action satirique, telle qu'elle s'exprima dans les grands bouleversements, choque parfois notre goût : comme ces dessins qui tournaient en dérision les adieux de Louis XVI à sa famille. Si l'on excepte Siné, qui a toujours fait cavalier seul, l'expression graphique d'aujourd'hui est, dans le domaine politique, plus mesurée, moins fiévreuse : elle tend à ne pas dépasser ce qu'un lecteur moyen peut supporter sans horreur et sans dégoût. Mais la guerre de 1914-1918 a inspiré nombre de dessins d'une brutalité féroce. Peut-on encore tout à fait parler de « caricature » ? C'est au style de l'affiche, et de l'affiche de propagande, qu'on pense plus d'une fois.

Si ce très beau livre, tellement riche, et présenté avec tant de goût, avait pourtant à nos yeux une faiblesse, une faille, ce serait sur une question de définition : car le dernier chapitre s'intitule « Ouverture sur la caricature actuelle », et que trouve-t-on ? Quelques-uns des très grands noms du dessin d'humour contemporain. Mais peut-on confondre

dessin d'humour et caricature ? Non, Steinberg, Chaval, André François, Ungerer, Topor, Desclozeaux ne sont pas des « caricaturistes ». Ce ne sont pas des « charges » que leurs œuvres, mais des créations très éloignées de toute esquisse de portrait. Folon, caricaturiste ? Ce monde fantastique, abstrait, infiniment privé de rire qu'il nous donne à voir, c'est en vérité une tout autre chose : l'aveu d'un rêve, ou d'un cauchemar, peut-être prophétique mais, en sa source, profondément solitaire. C'est eux-mêmes, c'est leur univers intérieur, que dessinent Steinberg, Chaval, André François, etc. Pourquoi ? Notre temps n'est peut-être pas celui où la verve du caricaturiste trouve le mieux à s'exercer, vu qu'il n'y a guère de figures frappantes à quoi s'attaquer. Tout le monde ressemble à tout le monde : aussi Folon ne dessine-t-il jamais qu'un seul bonhomme, tiré au besoin à de nombreux exemplaires, mais le même. Ainsi les personnages de Siné sont-ils tous interchangeables : tellement défigurés par la bêtise, la peur, la cruauté, qu'ils ont perdu toute identité et disparaissent en tant que personnes sous

le double masque de leur bassesse et de l'uniforme (Siné adore dessiner toutes sortes d'uniformes) qui est leur justification. Les dessins de Topor, lugubres, sinistres, sombrement et violemment immobiles, fixent les fantômes, engourdis au point d'être parfois pétrifiés, d'une descente à ses propres enfers : les enfers personnels de Topor lui-même. Là encore, ce n'est pas la caricature qui l'emporte, ce trait vif et parfois insultant qui saisit **l'autre** tel qu'il ne se voit pas : c'est plutôt une lente auto-analyse, une lente, et patiente, et lourde interrogation sur ce malaise qui fait de l'artiste contemporain, quand il est authentique, un innocent, intelligent, lucide et douloureux inadapté.

Conscient (ô combien !) de cette inadaptation inguérissable, ce n'est plus le monde qu'il fustige, c'est son propre malheur qu'il expose. Pour s'éclairer lui-même ? Pour trouver des semblables peut-être ? Chaval s'est tué. Bosc s'est tué, il n'y a pas si longtemps. Leur désespoir vit toujours chez ceux qui restent.

Skira, 1974, 280 p., 195 F ▶



Hieronymuss Hess : Bobbi Keller en Napoléon I^{er} ; Napoléon casse-noisette (1813) ;
 Siné : Napoléon I^{er} (« Siné-Massacre »)
 extraits de « La Caricature »



► SEMPE — largement cité dans **La caricature**, bien que nous ne le pensions pas caricaturiste du tout — donne un nouvel album : **Bonjour bonsoir**, et bien sûr, ouvrir cet album neuf, c'est une fête. Parce qu'on le connaît bien, parce qu'on sait un peu ce qu'on va trouver, et parce que, en même temps, on sait que ce sera la surprise.

Sourire plutôt que rire — sans gros effets, jamais — mélancolie plutôt que désespoir, l'art de Sempé est fait de pudeur, de nuances, et d'un humour qui grince avec tant de justesse et de discrétion qu'il est parfois douloureux comme un coup de poinçon.

Il est très difficile, hélas, de réduire sans le détruire un dessin de Sempé. Son tout petit personnage a besoin d'une grande ou de deux grandes pages pour irradier tout son dépaysement. Le dépaycé, l'étonné, le toujours nouvel arrivant, tout chétif, s'entoure d'un énorme décor : grands ensembles, villes géantes, imposante nature, mais plus souvent environnement humain. La foule des autoroutes, la foule aux passages cloutés, la foule du métro, mais aussi ces groupes homogènes où le petit personnage est comme pierre dans lentilles : les technocrates en leurs

conseils, avec graphiques et statistiques, les snobs dans leurs réunions, spectacles où tout le monde est public, où tout le monde est clown.

Ce qui tend à emprisonner encore le petit personnage, c'est l'étouffante habitude. Le tendre et si gentil Sempé n'épargne pas la vie familiale, la vie conjugale, avec ce quotidien combat qu'elle suppose, cette lutte à mort où celui qui ne mange pas l'autre doit savoir qu'il sera mangé. Où se réfugier ? Où fuir ? Au fond des forêts, peut-être, dont Sempé sait si bien suggérer l'épais et délicat foisonnement ? Pas même. Car un dessin de lui montre ce que fait l'homme, au cœur du bois le plus exubérant : sous les arbres immenses, il trace un carré, l'isole par des poteaux. Puis à l'intérieur, il défriche, il sème une minable pelouse, bordée de cailloux, avec une allée centrale, et, vaillamment, il pousse sa tondeuse, tandis que Madame a planté table pliante, chaises et parasol à proximité de la roulotte remorquée — intérieurement garnie de tissu fleuri. Ainsi donc, au milieu des bois, le décor banlieusard qui sommeille dans le rêve du petit personnage se reconstruit, s'impose, a le mot de la fin. Même, sur la table pliante, il y a un petit vase avec un tout petit

bouquet : nostalgie citadine qui renvoie justement à l'extrême richesse, à l'extrême fraîcheur d'une nature présente, et que plus personne ne sait plus recevoir.

Est-ce parce que nous apprenons de mieux en mieux à le connaître et à l'aimer, parce que son langage nous devient familier ? Ce Sempé nous semble un des meilleurs (avec **Monsieur Lambert**), un des plus ouverts, un des plus « déclarés » de ceux que nous avons suivis.

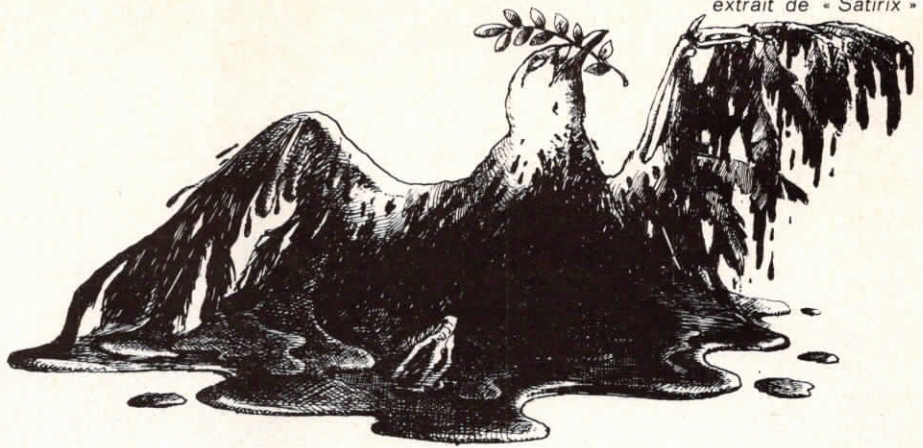
Il ne faut pas couper l'effet de surprise, pour le lecteur : nous dirons donc seulement, qu'outre le « petit personnage », ce livre présente de très, très grandes personnes, nouveauté je crois chez Sempé.

Denoël, 1974, 112 p., 52 F

TIM, lui, est un excellent caricaturiste, mais justement ce n'est pas à cet aspect de son art que **La caricature** emprunte un dessin pour illustrer son nom. Il faudra donc, pour mieux le découvrir ou le redécouvrir, s'adresser à **L'auto-caricature**.

Ce n'est d'ailleurs pas un muet album de dessins qu'il nous propose sous ce titre, mais un livre, très abondamment et éloquentement illustré, d'entretiens avec Claude Glaymann, qui dirige chez Stock la collection « Les grands journalistes ». C'est un livre à regarder, mais c'est un livre à lire : Mitelberg, dit Tim, donne à la fois une rétrospective de son œuvre, un itinéraire de sa pensée politique, et un témoignage sur son temps, qui est le nôtre.

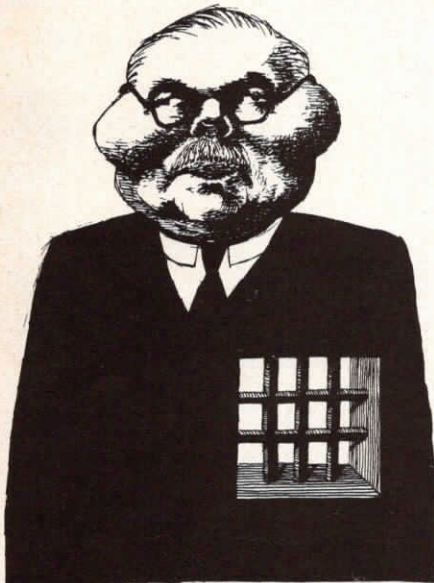
Tim a toujours dessiné : il pense qu'il n'est jamais indifférent de dessiner avec attention, avec précision, ce qu'on est en train de voir, ce qu'on est en train de vivre, car la scène la plus banale, si elle porte sa charge de vrai, a de quoi étonner, intéresser, rete-



les armes de l'humour

nir un spectateur étranger, ou le dessinateur lui-même, à quelques années de distance. Et puis, dessiner, dessiner sans cesse, c'est apprendre à toujours mieux voir et à mieux maîtriser le dessin : la virtuosité technique de Tim est exceptionnelle. Rompu au dessin d'observation le plus réaliste, ses simplifications, ses partis pris graphiques ne sont jamais un appauvrissement, mais une stylisation authentique, un choix aigu, percutant, significatif. On peut en cela comparer Tim à Daumier.

A feuilleter **L'autocaricature**, on est étonné de voir, rétrospectivement, quelle audace a toujours été



celle de Tim dans ses dessins politiques. Ennemi de toute vulgarité (qu'elle soit dans le trait ou dans l'idée inspiratrice), il n'a sans doute, pour la vigueur, la virulence, la violence du dessin, qu'un seul rival possible en son temps : Siné. L'un et l'autre savent, en un dessin, exprimer plus de pensée que leurs confrères de l'écriture en un long article. Il faut saluer cette concision.

Josane Duranteau

Stock, 1974, 304 p., 32 F

QU'EST-CE QUE L'HUMOUR ? Question toujours sans réponse car réponse toujours approximative. C'est la joie du sarcasme, le cautère de la saillie, l'enjouement de l'esprit, la vigilance ironique... On pourrait continuer longtemps. Maurice Bénassy, qui en traita dans un numéro de la **Revue française de psychanalyse** (1), écrit : « On me persuaderait facilement que l'humour n'est autre que cette humeur : chercher et trouver le plaisir là où (en principe) il n'est pas. » Robert Escarpit voit en lui l'unique remède « qui dénoue les nerfs du monde sans l'endormir, lui donne sa liberté d'esprit sans le rendre fou, et met dans la main des hommes, sans les écraser, le poids de leur propre destin ».

Je ne sais si ces définitions figurent dans le dictionnaire humoristique de Jean Delacour : **Tout l'esprit français** (2) où il a rassemblé plus de trois mille citations émanant de cent soixante-dix écrivains humoristes qui vont, je le suppose, d'Allais à Vian. J'écris « je le suppose » car je n'ai pas encore reçu l'ouvrage dont il est question et que je voulais signaler. Cela me gêne donc un peu de vous dire que ce dictionnaire est complet, désopilant, irrésistible, soudainement tragique, car l'humour est aussi une façon — en raillant ses semblables — de se moquer de soi-même, une sorte d'antidote à l'affectation et à sa prise au sérieux, un miroir clairvoyant, toujours à l'affût, des maux de la société que cette dernière prend pour des progrès.

Par contre je tiens en mains l'album rassemblant les quinze premiers numéros de **Satirix** (3), cette revue qui présente mensuellement, à partir d'un thème, une vingtaine de dessins d'un illustrateur connu. Sennep, Effel, Dubout et sa foule hilarante vue, cette fois, sous l'angle des réceptions et des cocktails, Siné, aussi virulent que d'ordinaire dans un numéro intitulé « Siné... catombe », Barbe avec un excellent numéro consacré aux villes, Moisan intitulant son numéro « Les tueurs », Serre affronté aux problèmes de la circulation et de l'automobile, François Solo ou l'art de la caricature plus vraie que la fiche anthropométrique, Laville, Puig-Rosado dénonçant la pollution, Vazquez de Sola passant ses vacances en Espagne, Cardon face à la condition humaine, Tetsu et ses « belles familles », César aux armées, Pino Zac campant un Paul 006 dans ses « Dessous du Vatican », Mignard attelé à d'incroyables fantasmes...

Ici, presque pas d'accompagnement scriptural, mais une infernale imagination au service d'une imagerie féroce. L'humour du texte n'est pas toujours le plus fort. L'agencement rhétorique et l'affadissement des mots parfois le desservent. L'humour en images lorsqu'il est, comme dans cet album, manié de main de maîtres, fonce droit au but et y explose ainsi qu'une balle. L'humour écrit peut quelquefois ressembler à un fleuret moucheté. Celui du trait est toujours une imparable arme d'attaque.

Pierre Ferran

(1) Revue bimestrielle. Tome XXXVII, juillet 1973, « L'humour ».

(2) Albin Michel, 1974, 320 p., 34 F.

(3) Album **Satirix**, 1974, 240 p., 42 F. Editions de l'humour, 25, rue de Varenne - 75007 Paris.

LE DESERT est bien moins l'affaire de la géographie que de la vie intérieure : les amoureux du désert portent en eux leur patrie. Ce n'est pas aux voyageurs dans l'espace que s'adresse l'admirable album de Heinz Weisz : **Terres vierges**, publié par les éditions de Bonvent, à Genève.

De l'Égypte au Groenland, du Japon à l'Algérie, de la Turquie au Tchad, le photographe poète a superbement poursuivi la quête d'une solitude et d'un horizon confondus en un seul silence, une seule immobilité. Ciel et eau, ciel et sable, ciel et roc, ici notre planète se livre telle qu'elle était sans nous, avant nous. Pas un clocher pointant entre deux collines, pas une route pour aller de la forêt au lac. Terres vierges, paysages neufs donnent à rêver d'une seconde naissance, d'un recommencement où l'humanité prendrait un moins mauvais départ.

Chacune de ces images rigoureuses et somptueuses, sobrement commentée, se grave au plus profond de la mémoire individuelle, éveille une autre mémoire indicible : celle du premier regard découvrant l'inépuisable beauté de la création.

Bonvent-Weber, 1974, 120 p., 154 F

AVEC des photographies de Fulvio Roiter, Clarival Valadares, Marcel Gautherot, François Meyer, et un texte de Maurice Pianzola, les éditions de Bonvent publient en cette fin d'année un magnifique **Brésil baroque**, qui réserve bien des surprises. En effet : « L'art baroque, art de cour en Europe, prend dans la vie brésilienne une coloration populaire et les fêtes qui jalonnent le calendrier de l'église deviennent de bruyantes réjouissances assez éloignées des somptuosités vénitiennes, rigoureusement ordonnées à la même époque. »

C'est ce qui frappera peut-être le plus les lecteurs français, dans la rencontre de ce très beau livre : on y découvre la coïncidence entre

ce monde



une scène « michiyuki » de Kabuki :
un couple d'amoureux, Kampei et Okaru, s'enfuient à la campagne
après la confiscation du château seigneurial
(« Chushingura », acte IV)

aux splendeurs diverses

un peuple et une forme d'expression artistique où rien ne semble appris mais où tout semble jailli de la plus vivante spontanéité. Cet art s'accorde aussi bien à l'homme brésilien qu'aux sites souvent désolés, nus, arides où il plante ses architectures modulées comme les lignes de l'horizon, comme les chants des paysans. Ici, l'excès est la règle. Les corrects voyageurs européens du XVIII^e et du XIX^e siècles en ont été plus d'une fois surpris et choqués, car notre culte tend vers la litote et s'accommode mal des outrances, des redondances et des surcharges où le Brésil trouve sa juste mesure.

C'est au surréalisme que nous penserons plus d'une fois devant ces madones aux yeux révoltés, ces Christ dégouttants de sang, ces mannequins de procession affublés de loques, ou richement vêtus de velours, qui sont l'objet d'une délirante idolâtrie. Mais les vastes ciels mouvementés du Brésil, en donnant à toutes ces manifestations un fond pathétique, semblent encourager la fête bizarre et terrible de la vie et de la mort. On a peine à croire ce monde contemporain de nos grisailles et de notre monotone ennui.

Bonvent-Weber, 1974, 200 p., 220 F

EDITEE par Zodiaque, une étude d'Emile Mâle sur **La cathédrale d'Albi** se présente avec de remarquables illustrations photographiques. « Le voyageur qui vient d'admirer les grandes cathédrales du Nord et qui entre par le Languedoc dans la France méridionale reste stupéfait en présence de la cathédrale d'Albi. Est-ce une église qu'il voit ou est-ce une forteresse dominée par un puissant donjon de 78 mètres au-dessus du sol, de 110 mètres au-dessus du Tarn ? »

Au soleil couchant, l'été, la cathédrale d'Albi, bâtie en briques, rougeâtre, flamboie, saigne, et sa stature semble écraser la ville. La singularité de cette cathédrale austère, fermée — refusée, semble-t-il

— ne peut livrer son secret qu'en livrant son histoire. Pourquoi Bernard de Castanet décida-t-il, dès 1285, que la cathédrale d'Albi serait une forteresse ? Après quelles violences, quelle épreuve de force ?

Tandis que la photographie nous promène autour de cet étrange monument, nous le montre tel qu'il apparaît de loin au touriste, tel que le voient les Albigeois tapis dans son ombre, tel qu'on le découvre à l'intérieur — où un luxe de raffinement, délicatesses, fioritures virtuoses contraste avec la rudesse du dehors —, Emile Mâle propose un commentaire historique des irrégularités, bizarreries, mystères de la cathédrale d'Albi, dont certains, à ce jour, n'ont pu encore être élucidés. Ce très beau livre ne dispense pas d'un voyage à Albi — mais il en donne envie.

Zodiaque, 1974, 200 p., 60 F

TROIS RELIGIONS considèrent Jérusalem comme **une** ville sainte ou **la** Ville sainte. Musulmans, juifs et chrétiens prient en ce lieu au destin exceptionnel. Dans **Jérusalem, ville sainte - Histoire en bref**, le professeur Michael Avi-Yonah a le mérite d'avoir exposé avec une parfaite clarté la convergence géographique de trois histoires qui, ensemble, sont l'histoire même de Jérusalem (1).

Quatre mille ans d'histoire sont ici rassemblés en quelques pages de chronologie essentielle. L'extrême beauté des photographies de Werner Braun met en pleine lumière la diversité architecturale et humaine de cette concentration de cultures à la fois temporelles et spirituelles. C'est une invitation au voyage (ou une préparation au voyage) qui ne laissera aucun lecteur indifférent. Le ciel, la courbe de l'horizon, les pierres et les

(1) Il faut déplorer dans ce bel ouvrage, de trop nombreuses coquilles et des bizarreries de langage (« crucifixion », par exemple).

hommes composent, sous cette lumière du soleil, une harmonie où l'on voudrait bien voir exigence et promesse de paix.

Weber, 1974, 132 p., 46,90 F

THEATRE JAPONAIS, que présente Thomas Immoos aux éditions de Bonvent, est illustré par des photos de Fred Mayer.

On sait que le Japon a l'originalité de conserver avec une minutieuse fidélité les traditions des formes dramatiques les plus anciennes tout en manifestant une exceptionnelle ouverture aux expressions les plus nouvelles, venues du monde entier. Né de la danse et de la magie, le théâtre japonais n'a pas voulu choisir entre ses divers courants d'inspiration, et il n'a pas voulu non plus altérer la pureté de chacun en laissant jouer leurs interférences. Au cours des siècles ont pu ainsi coexister le Nô, où chaque geste est un symbole connu de tous, où l'extrême douleur se manifeste allusivement par un simple mouvement de la main vers les yeux, et le Kabuki, dont on peut dire qu'il est au Nô ce que le drame romantique est à la tragédie classique en France : explosion de lyrisme, mélange des genres, appel immédiat à la participation sensible du public.

L'histoire de ce théâtre et de ses techniques sont ici clairement expliquées. On admirera les masques traditionnels, et les grandes marionnettes de Bunraku qui, en notre temps de cinéma et de télévision, savent encore à Tokyo rassembler les foules. Des millions de Japonais consacrent une part de leurs loisirs à étudier l'art sévère et délicat du Nô, qui est au cœur de leur culture. C'est donc un peu à la connaissance de la civilisation japonaise que ce beau livre nous introduit.

Josane Duranteau

Bonvent-Weber, 1974, 180 p., 165 F



115 coffrets,
464 disques...
le grand moment
de l'année est arrivé,
où les disques, dans une
extraordinaire abondance
vous sont proposés
par toutes les maisons
d'édition.
Elles ont choisi
ce temps de fêtes
pour leur plus belle
floraison.
Mais le nombre est tel
qu'on s'y perd un peu.
J'ai fait mon choix.
Je vous le soumetts
pour plus de simplicité
dans un ordre
chronologique.
Si vous n'écoutez
pas tout, bien sûr,
accueillez au moins
tous ces titres
comme des promesses.
Quelques-unes,
si vous le voulez bien,
seront tenues.

des disques avant tou

musique ancienne

Un admirable enregistrement des « Larmes de Saint-Pierre — direction Passaquet — testament musical de **R. de Lassus** (Harmonia Mundi 3 × 30 cm : 66 F).

Une nouvelle version de « L'Orfeo » de **Monteverdi** — J. Jürgens — (Archiv 3 × 30 cm : 100 F).

Une « Anthologie des œuvres chorales » de **Schutz** (Vox 3 × 30 cm : 79,50 F) sans compter les deux « Indes galantes » de **Rameau** (CBS 3 × 30 cm : 120 F ou Erato 4 × 30 cm : 184 F) dont j'ai déjà parlé...

musique classique

De **Bach**, nous retenons parmi les nombreuses œuvres proposées en souscription : une intégrale passionnante, « L'œuvre pour flûte » (Erato 3 × 30 cm : 112,50 F), par leur meilleur flûtiste d'aujourd'hui (J.P. Rampal) et dans un enregistrement très beau. « L'art de la fugue à l'orgue », par M.C. Alain (Erato 2 × 30 cm : 75 F), et une superbe « Messe en si » sous la direction de Karajan (DG 3 × 30 cm : 100 F), sans doute aujourd'hui « la plus grande » version de l'œuvre célèbre.

De **Haendel**, une nouvelle version du « Messie » mais... celle de Mozart, dirigée par C. Mackerras (Archiv 3 × 30 cm : 100 F). Une curiosité et un document.

De **Haydn**, l'un des plus richement représentés (32 disques pour lui tout seul), nous retenons la fin de « L'intégrale des symphonies » (de la 93^e à la 104^e, 6 × 30 cm : 159 F) par Dorati dont nous avons déjà

dit ici l'éblouissante réussite en même temps que notre reconnaissance à l'éditeur (Decca) pour l'impressionnante entreprise enfin achevée aujourd'hui.

Et une grande première, celle de l'oratorio « Le retour de Tobie » (direction Szekeres), une œuvre jamais jouée, capable de soulever l'intérêt de tous les fervents de Haydn, interprétée et éditée par les Hongrois (4 disques Hungaroton : 132 F).

Du dieu **Mozart** enfin, lui aussi très largement présent, nous choisirons dans sa musique de chambre : les « Six quatuors à Haydn » (Erato 3 × 30 cm : 112,50 F), par le jeune quatuor français Via Nova qui s'égalise ici aux plus grands étrangers ; dans sa musique d'orchestre : « L'intégrale des trente et une symphonies de jeunesse » — direction N. Marriner — (Philips 8 × 30 cm : 179 F), « pendant » de la magistrale « Intégrale des symphonies de la maturité » par Krips que j'ai déjà signalée ; et surtout, cet « Enlèvement au sérail » (complété par « Le directeur de théâtre ») que K. Böhm vient de signer chez Deutsche Grammophon (3 × 30 cm : 100 F) ; je l'ai déjà écouté trois fois sans cesser de m'émerveiller. Une joie qui suffirait à illuminer vos fêtes de Noël.

musique romantique

Des quatuors de **Beethoven**, deux intégrales (nouvelles), celle du jeune Quatuor Bartok de Budapest (Hungaroton 10 × 30 cm en 3 albums : 95 F + 95 F + 132 F) et surtout l'intégrale incomparable du Quatuor Vegh (Valois 10 × 30 cm : 349 F). Un monument d'une inépuisable richesse.

On vient de reprendre en un seul

te chose

coffret tous les « enregistrements **Chopin** » d'Arthur Rubinstein (12 disques RCA : 366 F). Un immense « cadeau »...

Des trois intégrales de piano de **Schumann** : A. Krust (RCA), K. Engel (Valois) ou Reine Gianoli (Adès : 170 F), laquelle choisir ? On en reparlera...

De **Liszt**, voici une excellente version des « Etudes » d'exécution transcendante par J. Bolet (2 x 30 cm : 70 F), et « L'œuvre pour orgue » par J. Costa (4 x 30 cm : 138 F).

De **Verdi**, deux grands enregistrements : un opéra de jeunesse à découvrir, « Un giorno di regno » — direction Gardelli —, (Philips 3 x 30 cm : 85 F), et l'un des chefs-d'œuvre à retrouver dans une de ses plus belles formes, « Otello » enregistré par Karajan pour la deuxième fois (Voix de son Maître 3 x 30 cm : 138 F).

Enfin deux disques très précieux, très attendus, qu'on salue avec beaucoup de tendresse : « L'œuvre pour piano » de **Chabrier** par l'une de nos très grandes pianistes, Annie d'Arco, qui en a fait jaillir avec une naturelle virtuosité toutes les lumineuses couleurs.

musique du XX^e siècle

Avant toute chose, il faut sauter de joie en apprenant qu'enfin « L'intégrale des mélodies » de **Fauré** est éditée. Depuis vingt ans, on attendait... Mais, comme toujours, on a tant attendu qu'en voilà deux en même temps : celle, admirable, de Gérard Souzay et E. Ameling (VSM 5 x 30 cm : 152,50 F) et celle de J. Herbillon (Calliope), encore incomplète.

« L'œuvre pour orchestre » de **Debussy** — dont certaines pages peu connues — est admirablement dirigée par J. Martinon à la tête de l'Orchestre national et remarquablement enregistrée. Un ensemble d'une très grande beauté (VSM 6 x 30 cm : 183 F).

« L'intégrale de l'œuvre pour orchestre de chambre » de **A. Schoenberg** est peut-être l'événement le plus considérable de ce palmarès de Noël. Et puisqu'il y a cent ans naissait ce très grand génie, il s'impose tout particulièrement à notre intérêt passionné (Decca 5 x 30 cm : 200 F).

Les centenaires se suivent : l'an prochain, ce sera celui de **Ravel**. Des deux intégrales de « L'œuvre pour piano », celle de J. Rouvier

et celle de P. Entremont, je choisirai la seconde (CBS 2 x 30 cm : 99 F). Je l'ai déjà choisie et écoutée avec une émotion et un intérêt qui n'ont jamais été déçus.

Je n'ai fait que « piquer » quelques titres dans une longue liste, ceux de mon goût ou de ma curiosité. Mais il vous appartient de faire, à votre mode, un autre choix. L'essentiel est que vous profitiez de ce moment où le disque se fait pour vous si « nombreux » et, relativement, bon marché. On nous dit que l'hiver sera rude... Pensez dès maintenant à « engranger » de la musique. Vous n'en aurez jamais assez pour vivre mieux ces temps qu'on nous annonce difficiles.

Georges Rouveyre

écoutez aussi... et voyez

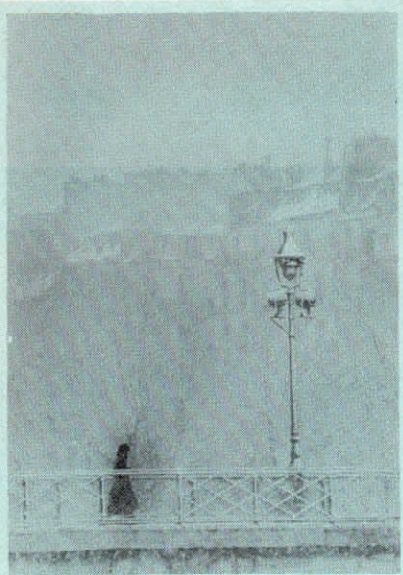
Pour les mélomanes cinéphiles, un événement à ne pas manquer. Il est rare, en effet, que le cinéma se mette aussi entièrement au service de la musique. Voici, aussi naturel que possible, saisi au vif, le portrait d'un de nos musiciens contemporains essentiels, Olivier Messiaen.

Avec le compositeur lui-même, Yvonne Loriod, Xenakis et l'orchestre du Conservatoire de Paris, ce film de Denise Tual, **Olivier Messiaen et les oiseaux**, est un de ces documents passionnants que notre temps va laisser sur ce qu'il aura connu peut-être de plus mystérieux : la création de ses artistes...

Messiaen à l'écoute des oiseaux. Son enseignement avec ses élèves au Conservatoire. La leçon sur les premières pages de **Pelléas**. Messiaen à l'orgue de la Trinité (notre photo), oui, vraiment, un document de première importance...

G. R.





Les rideaux se lèvent.
 Les écrans s'allument.
 Les musées et galeries
 exposent leurs trésors.
 C'est aussi le moment
 des yeux grands ouverts
 sur tous les spectacles.
 Voici un premier choix.
 Mais vous pouvez aussi
 ne pas manquer
 la collection
 Peggy Guggenheim,
 à l'Orangerie
 des Tuileries...
 le nouveau film
 de Roman Polanski,
 « Chinatown »...,
 la reprise, au TEP, de
 « L'opéra de quat'sous »,
 de Bertolt Brecht,
 le retour, à l'Atelier,
 d'Avron et Evrard,
 et, au Théâtre
 de la Ville (18 h 30),
 ces merveilleux clowns
 les Colombarioni...

pour les plaisirs de vo

théâtre

L'impromptu de Marigny — Comédie-Française — théâtre Marigny

POUR FETER Noël et le Jour de l'An « en famille », les Comédiens Français se sont offert et nous offrent un divertissement appelé, comme il se doit, **L'impromptu de Marigny**, puisque la maison de Molière a dû, pendant les travaux de la salle Richelieu, émigrer dans un autre théâtre. Certains se sont demandé si c'est bien la vocation de notre première scène nationale de blaguer le métier de comédien, le Conservatoire, le comité de lecture du Français, les mises en scène « d'avant-garde », les débats après spectacle... Mais quoi ? Pourquoi voudrait-on absolument qu'une vieille dame de près de trois cents ans soit nécessairement ennuyeuse à force de se prendre au sérieux ?

Toute la première partie, les heurs et malheurs d'un apprenti comédien jusqu'à son entrée triomphale dans le grand temple (Michel Duchaussoy fait merveille dans ce rôle) est excellente de finesse et de légère satire. L'auteur de cet **Impromptu**, Jean Poiret, connaît bien le sérail théâtral et en parle avec l'amour et l'humour amusés qui conviennent. Les parodies de mise en scène de la seconde partie sont inégales. Mais l'essai de représentation de **Cyrano de Bergerac** sur la scène du Théâtre de poche est une trouvaille énorme de cocasserie et les stances du **Cid** chantées en rock par une « idole » contorsionniste, accompagnée de ses guitaristes électriques et de ses « rodriguettes » gigotantes, est un « clou » parfaitement réussi.

Sans parler de quelques autres numéros également bien venus...

Si d'autres le sont moins, si l'on a parfois le sentiment qu'on a voulu en faire trop de peur de ne pas en faire assez — pour montrer que tout en respectant, et en connaissant sur le bout du doigt, les classiques, on n'est pas tout à fait dupe —, c'est finalement une bonne humeur un peu attendrie qui l'emporte.

Toute la troupe est là, ou presque, dirigée par son doyen Jacques Charon, dans d'amusants ou jolis décors d'André Levasseur, sur une musique de Jean-Jacques Debout et Pierre Porte. Chacun s'en donne à cœur joie. Pourquoi faire la fine bouche ? Les grandes machines à faire penser ou pleurer, ce sera pour demain. Après tout, Molière, lui aussi, était friand de ces « récréations ». Et il y excellait. Ses « enfants » ne l'ont pas trahi.

Tu ne voleras point — Cartoucherie de Vincennes, avenue de la Pyramide, Vincennes

SANS ETRE absolument nouvelle, l'idée est ingénieuse. On arrive, on s'installe à de petites tables, on dîne, on boit ou on se contente de regarder. Sur deux scènes qui se font vis-à-vis, dans les allées, au milieu du public, les comédiens et comédiennes du Théâtre de l'Aquarium proposent un spectacle de cabaret. De cabaret, n'ayons pas peur des mots, politique.

Sur le thème « Tu ne voleras point », ils ont écrit des sketches, inventé des numéros de clown, constitué un orchestre (deux même, une fanfare de vieux cuivres et une formation de jazz), monté un théâtre d'ombres, retrouvé de vieilles chansons poético-subversives... Comme on peut s'y attendre, tout n'est pas tou-

s regards

jours de la même veine, mais dans l'ensemble, la soirée se déroule dans la joie et procure d'excellents moments, de satire féroce contre les « grands voleurs », impunis, officiels, estimés, ou simplement de grand comique.

Imagination des co-auteurs collectifs, multiplicité des talents de chacun, variété de la mise en scène, allégresse du rythme, on a trop de choses à louer pour s'arrêter longtemps à quelques réticences ou pour citer, de façon privilégiée, tel numéro ou tel comédien. C'est de toute façon à voir, dans sa totalité... ou par fragments, car le spectacle est ainsi conçu qu'il peut se morceler et, de ce fait, être présenté un peu partout (établissements scolaires, maisons de jeunes, entreprises...) pour la durée que l'on désire. Cette formule « à la carte », elle aussi, est heureuse et se révèle très efficace.

Décidément cette jeune équipe de l'Aquarium — après, entre autres, **Marchands de ville**, et **Gob ou le journal d'un homme normal** — ne perd rien, avec les années qui passent, ni de sa vigueur, ni de sa verve, ni de sa, comme on dit, créativité !

Pierre-Bernard Marquet

L'Atlantide — Théâtre national de Chaillot (salle Gémier)

NON, **L'Atlantide** de Pétrika Ionesco et Radu Boruzescu ne dérive ni de Platon, ni de Pierre Benoit. Beaucoup plus ambitieuse, cette production plonge chercher ses perles (qui sont parfois de très belles images) dans les profondeurs que découvre la psychanalyse. Aujourd'hui, toutefois, ces découvertes fournissent les étalages des magazines. Aussi éprouve-t-on quelque agacement à retrouver cette matière galvaudée comme thème et variations d'un spectacle qui, esthétiquement et techniquement, ne manque pas de qualités.

La première séquence est saisissante : au rythme d'une musique à répétition lancinante derrière un miroir sans tain, dans la demi-obscurité d'un décor irréel qui, sans raison apparente, assemble feuillages jaunissants, meubles anciens, objets hétéroclites, une petite fille modèle apparaît, inquiète, obsédée, semble-t-il, par l'image nocturne qu'elle se fait de sa famille sous l'aspect de poupées géantes type Bread and Pup-

pet. Mais, très vite, la surcharge prend le pas sur l'invention : apparitions/disparitions par des portes à la béance terrorisante, pseudo-descentes par une cheminée mi-Faust, mi-Andersen, viol, main coupée style Grand-Guignol mais renaissante dans une lueur à la Hoffmann, etc. Dans ces tribulations, la petite fille, comme il se doit, se dédouble (elle reçoit alors de la danseuse Caroline Marcadé une silhouette et des gestes d'une rare justesse), puis, quand elle parle, c'est avec — presque — le langage qu'Hamlet tient à sa mère, sans doute pour que nous lisions dans la scène et son complexe d'Electre et sa frustration de fille face au garçon qu'elle n'est pas.

Heureusement, tous ces phantasmes sont entraînés, grâce à la maîtrise des techniques du théâtre — par les interprètes comme par le metteur en scène — et du cinéma d'animation, dans la recherche permanente d'une cohérence scénique, parfois atteinte, en particulier dans les images qui insèrent les acteurs pris dans un faisceau de lumière au milieu d'une coulée cinématographique assez surréaliste.

Raymond Laubreaux





cinéma

EN CETTE FIN D'ANNEE, et au moment où s'ouvre la période des vacances et des fêtes, l'actualité cinématographique est assez mince ; voici pourtant deux films qui, dans leurs similitudes et leurs différences, offrent tous deux un charmant spectacle.

Le premier, de Claude Pinoteau (mais qui doit beaucoup à son scénariste-dialoguiste Jean-Loup Dabadie), est une comédie de mœurs contemporaine (conflit des générations, crise de la jeunesse...), un marivaudage sur fond de contestation et de bagarres, un **A quoi rêvent les jeunes filles** quand elles en ont ras-le-bol, et qu'au fond elles ne savent pas pourquoi. Isabelle, pourtant, a quelque raison d'être nerveuse : des examens difficiles, un père tendre mais violent, qui prêche la morale sans en donner l'exemple, un amoureux gaffeur, timide et jaloux... Mais c'est son caractère — hérité de celui de son père — qui explique ses emportements, ses coups de tête, et ses gentillesse subites. Derrière une peinture assez juste, faite à petites retouches, de notre civilisation et du milieu enseignant (pour une fois, voilà un professeur — le père d'Isabelle — et un proviseur qui ne sont pas de ces *stéréotypes* que décrivait notre collègue Mme Baticle ; voilà

des étudiants en médecine qui « tentent l'impasse » à l'écrit d'un examen terriblement sélectif, bref des personnages qui sonnent vrai), se révèlent quelques caractères habilement dessinés, et admirablement joués par quelques excellents acteurs, dont Lino Ventura (d'une extraordinaire vraisemblance) et Isabelle Adjani, dont le naturel et la sensibilité font merveille dans ce rôle de sauvageonne civilisée. Fort bien mis en scène, avec une alternance de mouvement, de pittoresque, de montage rapide (les bagarres du début, la partie de football) ou de lenteur attendrie, de gros plans (les scènes entre le père et la fille), **La gifle** est, au fond, un vaudeville à rebondissements qui a pour moteur l'imprévisible Isabelle. Grâce à elle, tout finira bien, après une dernière partie un peu arbitraire, un peu confuse ; et le film nous laisse un souvenir attendri et amusé.

C'est bien l'impression qu'on garde aussi après avoir vu **Le chaud lapin**, de Pascal Thomas, l'auteur des **Zozos** et de **Pleure pas la bouche pleine**. Dans la veine provinciale et pittoresque de ses premiers films, il nous conte ici les mésaventures de William Jolivard, jeune cadre bancaire, que des déceptions sentimentales amènent à passer les vacances avec un de ses copains, et la femme

de celui-ci, dans un petit village du Midi. Ce qui a attiré William, c'est que la maison de vacances doit accueillir aussi les trois sœurs de la jeune femme, et la fille de l'aînée — une beauté de dix-sept printemps... Malheureusement notre « chaud lapin » a compté sans la présence des maris et des enfants, sans les problèmes personnels de ces dames, et sans la cruelle indépendance des nymphettes... Transformé en confident, en baby-sitter, en porteur de paquets, il s'enfuira à la fin avec trois campeuses moins farouches.

Ici aussi, la construction est du type vaudevillesque, mais moins par les coups de théâtre que par les répétitions : la succession des mésaventures de William, que joue avec une extrême finesse Bernard Menez, familier de ce type de personnage. A part lui et Daniel Ceccaldi (le mari de la sœur aînée) il n'y a dans ce film que des inconnus, ou presque : ils sont tous excellents, dirigés avec une précision parfaite, et ils dégagent une drôlerie qui naît à la fois de leur adéquation au rôle et de la justesse des observations de Pascal Thomas. Peinture des divers couples et de leurs rapports, atmosphère des réunions de famille pendant les vacances, psychologie des enfants, rituel des sorties (chasse aux escargots ou pique-nique), situation de « l'étranger » qui pénètre dans cet univers plein de coutumes et de rites, sens aigu du détail à saisir au passage (le regard de la petite fille que son père fait danser), voilà les atouts majeurs de ce film ravissant. Pour ma part, je le préfère à **La gifle** qui, auprès de lui, paraît conventionnel et « bien parisien ». Ici, nous sommes à la fois en pleine nature et dans un charmant artifice : c'est un double et continu enchantement, d'un comique robuste mais parfois très subtil. Bref, un chef-d'œuvre de *bonne humeur*.

Etienne Fuzellier

expositions

Festival de poésie murale - Château de Saint-Ouen, rue Albert Dhalenne, Saint-Ouen - jusqu'au 20 janvier 1975

LES CORRESPONDANCES entre les différents moyens d'expression, si elles ont été affirmées par Baudelaire dans la mi-temps du XIX^e siècle, sont, du plus loin qu'on l'imagine, une des grandes poussées de l'imagination artistique. La musique et la poésie ne s'entendaient pas séparément au début du langage ; l'illustration et l'enjolivure picturales accompagnaient l'écriture sur le parchemin ou l'incunable. Les calligrammes d'Apollinaire, à la fois habiles et maladroits, viennent, en droite ligne, des amusements de ce genre déjà réalisés par Rabelais. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil mais l'éclairage des choses et des idées change avec les heures du jour et le long temps des siècles. L'humour poétique reste, en ses attentes de la trouvaille, en état d'arrêt comme un chien qui guetterait le gibier merveilleux de l'esprit. Le mouvement d'une broussaille, l'odeur de la terre remuée selon la direction du vent, l'herbe foulée d'une certaine manière, indiquent l'animal. Dans le cas de l'art et de la poésie, l'animal est de rêve. Tous les moyens sont bons pour le capturer.

L'exposition se tient au château de Saint-Ouen — une fort jolie demeure pour les choses de l'esprit — qui est une « folie » du XVII^e ou XVIII^e siècle, au milieu d'un jardin public coincé entre des bâtiments de ciment armé pour le meilleur et pour le pire. Ce qui est neuf, ce qui est vieux, on ne sait pas. On ne le saura peut-être jamais... Les poètes et les peintres sont là avec les modulations diverses de la modernité

échangeant les moyens qui sont les leurs. Cette exposition est un témoignage de fraternité et de sympathie. La ligne de poésie est parfois étendue sur plusieurs vers mais souvent un seul vers suffit à dire ce qui est enclos dans la couleur ou le dessin. Ou plutôt, le dessin et la couleur sont là pour donner le relief de la parole poétique. Le peintre n'illustre pas le poème mais il fusionne avec le poète. Il rend figuratif, même si la tournure du tableau est abstraite, ce qui est cri du cœur. Il y a là trente-neuf poètes et quarante-quatre peintres. Les peintres aussi composent des poèmes. Citer l'un plutôt que l'autre serait de mauvais goût car, dans l'optique de cette exposition, les mérites sont également partagés entre les plus et les moins célèbres d'entre eux. On ne peut que féliciter la municipalité de Saint-Ouen et les organisateurs de ce Festival pour leur initiative.

Dessins du musée d'Art moderne - 13, avenue du Président-Wilson, Paris 8^e - jusqu'au 20 janvier 1975



LE MUSÉE national d'Art moderne nous ouvre les portes de son Cabinet de dessins. Ces collections n'avaient encore jamais été présentées au public. Il s'agit d'un choix non seulement de dessins mais aussi d'aquarelles, de pastels, de collages et d'albums de croquis d'artistes des écoles françaises et étrangères de la première moitié

du siècle (exactement de 1890 à 1945). Le dessin, trop souvent considéré comme une esquisse en vue de la préparation d'une œuvre peinte et définitive (comme s'il y avait jamais d'œuvre définitive), témoigne, ici, de la qualité d'esprit des initiateurs de ce qu'on est convenu d'appeler l'art moderne. Leurs recherches sont diverses et parfois contradictoires. De Paul Signac aux surréalistes, en passant par les cubistes et les abstraits, nous voyons se développer une pensée esthétique qui, de la vision du monde extérieur à celle du paysage intérieur, s'affirme dans une infinie variété. Les expositions de peinture n'en disent pas toujours autant.

Avec Pontorson, un paysage au crayon Conté de Paul Signac, étonnante grisaille et griserie, nous ne sommes pas loin d'un frottage au fusain de Max Ernst comme la **Forêt pétrifiée**. Ce sont des œuvres complètes, mais non fermées, comme le sont, sur un autre plan, les collages de Braque et de Picasso qui voisinent. Une aquarelle de Derain, **Deux nus dans un paysage**, où des corps, juste indiqués, **bougent** sur un fond irréallement coloré, a presque autant de valeur onirique que les aquarelles accomplies de Paul Klee. Les variations dessinées et colorées de Delaunay ont plus de nerf que ses tableaux qui, souvent, tendent au décoratif. On voit aussi que l'abstraction dans l'art d'un Kupka est le dépassement d'un tourment intérieur. **Deux baigneuses** sont interprétées dans un style préraphaélite ; ensuite une **Femme cueillant des fleurs** n'est plus qu'une ombre ; finalement, le trait devient dur. Il dit autre chose. Il cherche la formule et ne la trouve pas. C'est là — ou ailleurs — que s'exaspère l'abstraction.

« Le dessin est la probité de l'art », disait Ingres. Le dessin donne à mieux voir la peinture qui n'est jamais au bout de ses peines.

Jacques Baron

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

location (offres)

- Eaux-Bonnes, 10 mn Gourette, studios, appts meublés, s. d'eau, chauffage central, Noël, fév. Ecr. Sté Charente-Pyrénées, B.P. 8, 16240 Villefagnan.
- Vercors, 1000 m, r. de ch. villa, appt meub. tt conf., 5 pers., vac. Noël, fév., Pâques, été. Ecr. Guillet, 38112 Meaudre, tél. 76-95-20-64.
- 66-Les Angles, chalet 1800 m, acc. dir./pistes, loue hiver, été F2, F5. Ecr. Lardat, Cité techn., 11101 Narbonne, tél. 32-28-70.
- Chamonix, chalet 7 pers., vac. fév. B, C, Pâques, août, h. vac. Ecr. Verchère, Geilles, 01100 Oyonnax.
- 25-Ht Dbs, 1000 m, appt nf tt conf., 4 à 6 pers., ch. central, hiver, été. Ecr. Favrot A., Petite Chaux, 25240 Mouthé, tél. 89-20-96 (soir).
- Htes Alpes Ceillac S. Briançon, 1640 m, st. ski, détente, studio conf., 4-5 pers., sem., quinz., ms. Ecr. Michel, 1, r. de Strasbourg, Valmont, 57730 Folschwiller.
- Savoie, sports d'hiver. encore quelques possib. de loc. d'appts meub. tt conf., ttes périodes. Ecr. P.A. n° 139.
- Hautes Vosges, loc. nuitées, sem. studios et appts, conf., ent. équipés, sces d'hôtel. Rgts Motel « Au repos des Cascades », 88460 Tendon, tél. 208-31-99 Paris après 20 h.
- 05-Orcières Merlette, ski, studio 4 pers., pd pistes, 28/12 au 6/1, 600 F. Ecr. Tomasini, le Pouverel, 83130 La Garde.
- Rég. Briançon, appts meub. 4 à 9 pers., ds ou pr. stat. ski, vac. scol. hiv., mai, juin ou juil. Ecr. Goffin, lyc. f., 05000 Gap, tél. 51-28-05 p. 59.
- Menton, 2 p. conf., vue/mer, terr., 1200 mens., automne, hiver. Ecr. Fiquet, 4, r. P.-Morillot, 06500 Menton, tél. (93)35-95-44.
- Lot-et-Garonne, mais. conv. à retraités. Ecr. Masa, 47120 Duras.
- 05-Merlette, ski, F2, F3, 5-8 pers., ttes vac. Ecr. Berger, lyc., 17000 Périgny.
- 74 pr. la Clusaz, coll., chalet nf tt conf., 9 pers., vac. fév. zone A et B. Ecr. P.A. n° 143.
- Vac. 75 grat. (20 pays) : Intervac, 27, r. J.-Cane, 37000 Tours, tél. 47-20-20-57.
- 63, 1000 m, lacs, volcans, 2 appts tt conf., 5 pers, vac. scol. hiver, été, 350/sem. Ecr. Astier, Garandie, 63970 Aydat, tél. 79-38-48.
- Corse, tte an., pav. vac. tt conf. Ecr. Cantiéri, Hameaux de Botaccina, 20000 Bastelicaccia, tél. 27.

- Coll. I. studio Chamonix, précis. s/dem. Ecr. P.A. n° 141.
- Studios meublés, bns, cuisinette, parc, calme. Hôtel VILLA GOURDON, chemin Dolce Farniente, 06110 Le Cannet, tél. 38-75-85.

hôtels - pensions

- CAP D'ANTIBES, le GRAND VATEL, tél. : (93) 61-37-43, jard., park, TV, pens. Noël 40 et 44 F.
- Vacances de Noël en Auvergne Hôtel AU BON ACCUEIL « Logis de France » NN Polminhac 15800. Tél. 47-40-21 cuisine familiale, calme, proximité station Super Lioran, confort, prix modérés.

ventes et achats

- Vds 04-Manosque villa F5, b. exp., gar., 3750 m². Ecr. Pécoul, r. Andromède-Sisteron, 83400 Hyères.

automobiles - caravaning

- Vds 504 GL diesel grenat, 9 ms, 8000 km, lib. 20-1-75. Ecr. Jacquot, r. Bourlier, 25250 Isle s/le Doubs.
- Vds 104 coupé vert mét., mars 1974, sièges spéc. Ecr. Grosclaude, 5, r. de Dampierre, 25460 Etupes.
- Vds Digue 365 conf., 74, auv., frigo, coffre, occ. excep. Ecr. Judin, éc. d'Yvernaumont, 08430 Po'x Terron.
- Vds 304 S. coupé jaune mais, 9 ms, 7000 km, lib. janvier. Ecr. Masson, 35, r. L.-Pergaut, 25700 Valentigney.
- Vds 104 corail, 9 ms, 6000 km, lib. janvier. Ecr. Guastadini, 35, r. L.-Pergaut, 25700 Valentigney.
- Vds 504 t.i., int. cuir., beige métal., 9000 km, mars 74. Ecr. Koch, 5, r. du Bois, 25200 Courcelles - lès - Montbéliard, tél. 91-30-46.
- Vds 104 coupé brun métal., 9 ms, 7000 km, janv. 75. Wogt, 50, r. du Pt-Chenois, 25200 Montbéliard, tél. 91-30-46.
- Vds 304 bleu nuit, 9 ms, t.o., lun. arr. chfte, lib. fin janv. Ecr. Bertot, 69 b, r. de Belfort, 25200 Montbéliard, tél. 91-17-97.
- Vds attache carav. R12 Tour, ét. nf, éq. élec. compl. 150 F. Ecr. Darce, 91, cité Versant, 64150 Lagor.

correspondance scolaire

- CM2, 12 g., 21 f., ch. corresp. rég. indif. Ecr. Monnier, éc. La Forge, 01100 Oyonnax.
- CE1 (20), CE1-CE2 (20) mx ch. corresp. mer préf. Ecr. Faussat, gr. scol. J.-Bernigaud, 58470 Magny-Cours.
- 2 cl. mx Provence : 26 CE2 et 14 CE1, 12 CE2 ch. corresp. rég. mont. Ecr. Peloso, éc., 13560 Senas.
- 2 cl. CM1-CE2 (7 + 15) et CE1 (18) ch. corresp. Ecr. Ec. pr. mx Sourdon, 80250 Ailly-s/Noye.
- Cl. unique mx 14 él. (3 SE, 3 CP, 4 CE1, 3 CE2, 1 CM1) ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. de Branges, 02130 Fère-en-Tardenois.
- Cl. CE2 mx 12 g., 12 f. ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Dr éc. A.-Thomas, 57120 Vitry s/Orne.
- CM2 (21), CE2-CM (24), 2 CE1 (25) rég. maritime et indus. (Dunkerque) ch. corresp. mont. Ecr. Ec. mx A.-Camus, r. G.-Sand, 59640 Petite-Synthe.
- Ec. rur. 2 CM2, 2 CE éch. doc., enq., etc. avec éc. Océan ou Nord. Ecr. Ec., 04670 Meailles.

divers

- Pour 200 F expédie p/avion colis courillages, liste s/dem. Ecr. M. Desjardins, B.P. 2099, Papeete, Tahiti (P.F.).
- Vds nf mat. audio-visuel, anglais rapide, 18 cass. dble piste, 8 vol., 1 dic. stand. Ecr. James, 65, r. Damrémont, 75018 Paris, tél. 606-70-83.
- Par coll. retr. excell. champagne st. de blanc 26,75 F fco, brut ou demi sec. Ecr. Jouette, 9, r. des Otages, 60500 Chantilly.
- J.F. prof., anglais, espagnol courant, ch. situation édit. enfantines. Ecr. Bertrand, 5, r. des Lys, 37000 Tours 02.
- CHAMPAGNE José MICHEL, B.P. 16 Moussy, 51200 Epernay, à partir de 21,50 F TTC franco, tarif sur demande.
- Urgent, moniteur CV ch. emploi quelconque pr Noël. Ecr. Mlle Tourrette, 23, r. Colson, 6^e ét., 59000 Lille.
- Prof. éc. privée enseigt sup. diplômé psycho. donner. cours ds établ. enseigt ou format. Ecr. P.A. n° 140.
- LYCEE DE SAN-FRANCISCO cherche pour rentrée 1975 institutrice maternelle expérimentée. Tous renseignements Yves Rousseau, 834, 28 th av., San Francisco, CA. 94121 Etats-Unis.
- Collectionneur rech. ts doc. (livres, revues, cartes post., affiches, assiettes, films, disques, archives, peintures, sculptures, etc.) anciens ou modernes, bon ou mauvais état sur le sport (ttes disciplines). Ecr. P.A. n° 142.

ENSEIGNANTS !

— Cet été, aidez vos élèves (toutes matières de toutes les classes — primaires et secondaires), sans gêner vos propres vacances.

— Conseillez ou collaborez aux

COURS DE VACANCES SUBRA

Division Cours de Vacances de la S.A.R.L. « Les Cours Legendre »
Etablissement privé d'Enseignement à distance
qui disposent dans plusieurs départements de postes de :
— Correspondants pédagogiques
— Correcteurs

Renseignements et conditions : **COURS SUBRA par correspondance**
7, bd Morland, 75180 PARIS - CEDEX 04 - Tél. : 278-00-92

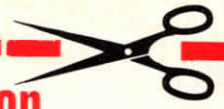
• DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Abonnements

l'éducation,
B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92



Je vous prie de m'abonner pendant un an à *l'éducation*
OFFRE SPÉCIALE: FRANCE ~~50 F~~ 45 F ÉTRANGER ~~65 FF~~ 60 FF

Valable jusqu'au 31 décembre 1974

Chèque ou mandat ci-joint à facturer Date _____ Signature _____

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. : joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

**Case réservée
au service**

Date inst. _____

Payé - A facturer

1 2 3

Numéros servis

Envoi de la facture à

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Ce bon - à envoyer B P 36511, 75526 Paris Cedex 11 - ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

H En raison des retards dans l'acheminement du courrier, l'offre exceptionnelle est prolongée jusqu'au 31 janvier 75

Chère lectrice,
 Cher lecteur,

Vous venez de lire "L'Éducation".

Peut être avez-vous eu quelques difficultés à vous le procurer? Peut être n'est-ce même pas le dernier numéro?

Pourtant, vous avez le vif désir de suivre régulièrement l'actualité scolaire et universitaire et d'être au courant de tout ce qui peut vous aider dans votre vie professionnelle!

Choisissez la solution la plus simple : abonnez-vous! Vous recevrez L'Éducation chez vous, chaque semaine de l'année scolaire, et pourrez lire enfin tout à votre aise.

Et si vous êtes déjà abonné, pourquoi ne pas faire profiter du bon ci-joint ami ou collègue?

Avec nos sentiments les meilleurs.

F. Silvain

*Chef du service
de la promotion*

des cadeaux...des cadeaux



- Cette nappe a été réalisée à partir des couleurs "Setacolor". Tee shirt, tuniques, etc... Tout est possible sur tous les tissus.

Le coffret 10 Setacolor
52 F + 3 F de port

- Pour les petits, 6 albums disques 45 t. Cendrillon, Chat botté, Blanche Neige, Rondes N^{os} 1 et 2, le Petit Poucet. **45 F**
- Sport. 1 ballon foot, 32 panneaux cuir cousus main. **44 F**
- Une marque d'élégance dans votre salon ! Un briquet électronique de table en plastique noir, un système qui ne connaît pas l'usure. **72 F**
- Le prestige de la tradition et toute la noblesse de l'étain dans ce chandelier romantique. **65 F**
- Offrez le whisky a vos amis dans ce magnifique service qui les surprendra.
Les 9 verres imprimés, la carafe carrée. **50 F**

----- ✂

BON DE COMMANDE à retourner à **DIMAC** (Sélection Education) - B.P. 100 - 92160 ANTONY

Je commande.....

Je règle en CCP Chèque bancaire Mandat-lettre, à l'ordre de DIMAC. CCP N° 34 35900 La Source

Etes-vous abonné ? OUI NON

NOM..... Rue.....

Code Postal..... Ville..... Date..... Signature :

Si vous désirez une expédition en urgence, ajouter 2 F.